

VRS

La Vie de la recherche scientifique

n° 374

juillet/août/septembre

2008

Prix au numéro : 8€



Édition
Scientifique

Éditorial: Stop!

Édition scientifique: droit et devoir de l'auteur scientifique.

L'édition et les appétits privés: éco-logiques.

Internet et archives ouvertes: les chercheurs, acteurs de la publication scientifique.

Bibliométrie et évaluation de la recherche: le danger des mauvais usages des indicateurs.

Pourquoi je suis à la GMF ?

"Parce que c'est une très bonne assurance pour ma voiture"



"... que leurs tarifs sont vraiment ajustés"



"... qu'ils me protègent même au travail"



"... que c'est aussi l'assurance de ma maison,"



et qu'il ya des contrats adaptés pour tous ceux qui y vivent !



GMF, 1^{ER} ASSUREUR DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS.

Un seul numéro : GMF au **0820 809 809** (0,12€ TTC/mn) ou sur **www.gmf.fr**

La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires et employés de l'Etat et des services publics et assimilés. Société d'assurance mutuelle Entreprise régie par le Code des assurances - 45930 Orléans cedex 9 et ses filiales GMF Assurances et la Sauvegarde.



Illustration : Credits photos - Getty Images - Mousse de Pire

STOP !

La déclinaison par Valérie Pécresse des « plans » – jeunes chercheurs, licence, IUT, orientation, INSERM, CNRS, campus, etc. – donne l'illusion du volontarisme et de l'action. Le réel a un autre nom : c'est le désengagement budgétaire de l'État, brutal avec 900 emplois statutaires supprimés dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Même le plan Campus, qui vise à concentrer sur peu de sites des opérations immobilières et de sécurité pourtant indispensables en maints endroits, relève d'une manipulation. Le noyau du dispositif – partenariat public-privé (PPP) –, jugé discutable par le Conseil constitutionnel, transforme l'opération en rente (pour les groupes du BTP) fondée sur le placement financier d'une partie du capital d'EDF. D'autres choix budgétaires sont possibles : revenir sur le crédit d'impôt recherche (CIR), sur les volumes de crédits alloués à l'Agence nationale de la recherche (ANR) – pour n'évoquer que des possibilités au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ces 900 suppressions d'emplois de titulaires qualifiés contredisent les déclarations gouvernementales sur la priorité « recherche-supérieur ». Elles sont contraires aux intérêts immédiats et à long terme de notre pays. Elles conduisent à l'alourdissement des charges de travail et à l'explosion du nombre d'emplois précaires. Elles sont inadmissibles.

La perte de pouvoir d'achat pèse sur l'immense majorité des salariés et des pensionnés. Dans nos métiers, l'absence d'une revalorisation conséquente qui prenne en compte qualification et travail accentue cette dégradation. Inverser ces logiques est indispensable.

Le dangereux pilotage de la politique scientifique du gouvernement se double d'un autoritarisme managérial sans bornes. Du limogeage de Marie-Françoise Courel, directrice scientifique du département des sciences humaines et sociales du CNRS, aux dispositifs favorisant le clientélisme et fondés sur des primes aux relents d'arbitraire, les cas sont trop nombreux. Ils appellent, comme les questions budgétaires, des ripostes vigoureuses et unitaires. ■



Le 8 septembre 2008

Jean Fabbri →
Secrétaire général du SNESUP-FSU

Syndicat national des chercheurs scientifiques [SNCS-FSU]

1, place Aristide-Briand. 92195 Meudon Cedex
Tél. : 01 45 07 58 70. Fax : 01 45 07 58 51
Courriel : sncs@cnrs-bellevue.fr
www.sncs.fr



Syndicat national de l'enseignement supérieur [SNESUP-FSU]

78, rue du Faubourg Saint-Denis. 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10. Fax : 01 42 46 26 56
Courriel : accueil@snესup.fr
www.snesup.fr



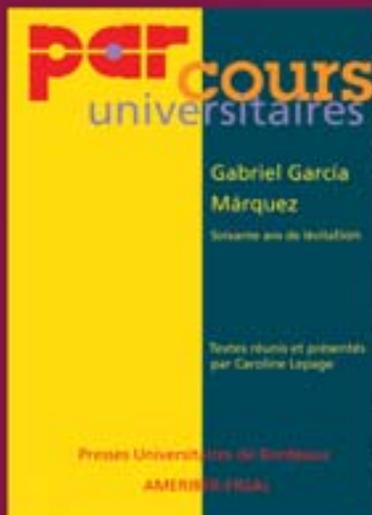
→ **Directeur de la publication** : Jean-Luc Mazet → **Rédacteurs en chef** : François Bouillon et Jean-Marc Douillard → **Comité de programmation** : Les bureaux nationaux du SNCS et du SNESUP → **Ont participé à ce numéro** : Gérard Aschieri, Henri-Édouard Audier, Simone Bonnafous, Julie Bouchard, François Bouillon, Pascal Buresi, Philippe Büttgen, Jean-Jacques Courtine, Jean-Marc Douillard, Michel Espagne, Yves Gingras, François Guedj, Jean-Pierre Kahane, Bernard Lang, Jérôme Martin, Jean-Luc Mazet, David Monniaux, Jacques Ninio, Michel Pinault, Jean-Baptiste Prévost, Bernard Tessier, Richard Walter → **Secrétaire de rédaction** : Laurent Lefèvre → **Rédacteur-graphiste** : Stéphane Bouchard → **Illustration** : Couverture : © NMEDIA/FOTOLIA.COM → **Impression** : Imprimerie SENPQ. 35 rue Victor Hugo 93500 Pantin → **Routage** : Improfi → **Régie publicitaire** : ■ Com d'habitude publicité. 25 rue Fernand Delmas, 19100 Brive-la-Gaillarde. Tél. : 05 55 24 14 03. Fax : 05 55 18 03 73. Contact : Clotilde Poitevin-Amadieu (contact@comdhabitude.fr/www.comdhabitude.fr) → **Promotion** : Annie Huet → **Informatique, Web** : Hatem Dourai → **La Vie de la recherche scientifique** est publiée par le SNCS-FSU, 1, place Aristide-Briand, 92195 Meudon Cedex. Tél. : 01 45 07 58 70 — Fax : 01 45 07 58 51 — sncs@cnrs-bellevue.fr. **Commission paritaire** : 0409 S 07016. **ISSN** : 0755-2874. **Dépôt légal à parution**. Prix au numéro : 8 euros — Abonnement annuel (4 numéros) : 25 euros (individuel), 50 euros (institutionnel).

La Vie de la recherche scientifique

juillet/août/septembre 2008

→ ÉDITORIAL	p. 03
Stop! Jean Fabbri	p. 03
→ ACTUALITÉS	p. 06
Postes supprimés et externalisation : les conditions d'enseignement se dégradent. Gérard Aschieri	p. 06
Simone Bonnafous : « Associer universités, IUFM et UFR pour une bonne formation des maîtres ».	p. 08
Jean-Baptiste Prévost : « Une rentrée douche froide pour les étudiants ».	p. 10
Recherche et université : science sous tutelle. Jean-Marc Douillard, Jean-Luc Mazet	p. 12
Recherche : libéralisme et générosité pour le privé, autoritarisme et austérité pour les scientifiques. Henri-Édouard Audier	p. 14
→ ÉDITION SCIENTIFIQUE	p. 17
Archives ouvertes, droit d'auteur et diffusion : droit et devoir de l'auteur scientifique. Jean-Pierre Kahane	p. 18
Livre numérique : un immobilisme protectionniste favorable aux éditeurs. Bernard Lang	p. 21
L'édition et les appétits privés : éco-logiques. Jean-Marc Douillard	p. 22
Bibliothèques universitaires : les défis de la documentation électronique. Bernard Tessier	p. 24
De l'imprimerie au numérique : internet, la dernière mise à jour du droit d'auteur ? Bernard Lang	p. 26
Internet et archives ouvertes : les chercheurs, acteurs de la publication scientifique. David Monniaux	p. 28
Métadonnées : indexer pour exister sur Internet. Richard Walter	p. 30
Histoire & Sociétés : la revue scientifique, un projet nécessairement collectif Pascal Buresi, François Guedj, Jérôme Martin, Michel Pinault	p. 32
Informier le public : Wikipédia, le nouveau média pour les scientifiques. David Monniaux	p. 35
Bibliométrie et évaluation de la recherche : le danger des mauvais usages des indicateurs. Yves Gingras	p. 38
Facteur d'impact : les mathématiciens ne s'en laissent pas conter. Jacques Ninio	p. 41
L'éclipse du savoir de Lindsay Waters : les humanités en ruine. Jean-Jacques Courtine	p. 42
Les SHS au casino de la bibliométrie évaluative : impasses, impairs et manques. Michel Espagne	p. 44
→ ZOOM	p. 46
Politique de la science et de la technologie : réceptacle et cadre de la rhétorique du retard. Julie Bouchard	p. 46
→ HOMMAGE À	p. 48
Claude Kordon (1934-2008)	
→ BOÎTE AUX LETTRES	p. 49
→ ABONNEMENT/ADHÉSION	p. 50

Collection **Parcours Universitaires**



Cet ouvrage collectif, issu d'un colloque international organisé par l'Équipe de Recherches Sur l'Amérique Latine à l'occasion du quarantième anniversaire de la parution de *Cent ans de solitude*, propose de relire l'œuvre entière de Gabriel García Márquez en s'affranchissant des analyses critiques préexistantes et rebattues.

Grâce à l'objectivité que permettent notamment la distance culturelle et le recul temporel, les contributeurs relèvent le défi d'ouvrir de nouvelles pistes de lecture et d'interprétation autour d'un univers dont la richesse éblouissante reste encore à explorer.

Prix du livre : 20 €

Dans la même Collection

Louise BÉNAT-TACHOT & Bernard LAVALLÉ

L'Amérique de Charles Quint, 21 €

Michel CAVILLAC

Atalayisme et picaresque : la vérité proscrite, 20 €

Charles MAZOUER

Trois comédies de Molière. Étude sur Le Misanthrope, George Dandin et Le Bourgeois gentilhomme, 17 €

Pierre LABORDE

Les villes espagnoles, 24 €

Distribution Sodis
128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
B.P. 142
77403 Lagny Cedex
Tél. 01 60 07 82 99
<http://www.sodis.fr>

Commander directement nos ouvrages sur le site

www.lcdpu.fr

La *Vie de la recherche scientifique* (VRS) explore les grandes questions scientifiques et politiques en lien avec les préoccupations de la société et des mouvements sociaux. Retrouvez au fil des dossiers les grands sujets qui sont au cœur de vos interrogations et de vos exigences.



ABONNEMENT ANNUEL • 4 NUMÉROS PAR AN
INDIVIDUEL : 25 € • INSTITUTIONNEL : 50 €

REVUE ÉDITÉE PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES (SNCS-FSU)

INSTITUTION :

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Courriel :

Tél. :

Télécopie :

Mobile :

Dom. :

Abonnement à compléter et à renvoyer avec votre règlement au Syndicat national des chercheurs scientifique (SNCS-FSU), 1, place Aristide-Briand, 92195 Meudon Cedex.
Tél. : 01 45 07 58 70. Télécopie : 01 45 07 58 51. Courriel : sncs@vrs-bellevue.fr Site Web : www.sncs.fr
RÉGIE PUBLICITAIRE : COM D'HABITUDE PUBLICITÉ, TÉL. : 05 55 24 14 03/04 19 94 64 85

Postes supprimés et externalisation

Les conditions d'enseignement se dégradent

La manifestation nationale du dimanche 19 octobre a pour objectif de rassembler, au-delà des seuls personnels, tous ceux qui refusent la casse du service public d'éducation.

Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU.

Les médias ont véhiculé à l'envi l'image soigneusement préparée d'un ministre serein, assuré d'une rentrée sans problème qui donnerait tort à toutes les Cassandres syndicales. Un ministre qui par sa fermeté aurait découragé toute résistance et qui multiplierait les mesures simples et efficaces destinées à lutter contre l'échec et à rétablir un peu d'égalité : soutien, accompagnement scolaire, stages d'anglais oral... Le tout en apparence sans difficulté ni mouvement social d'ampleur. Le Conseil constitutionnel n'a-t-il pas validé la loi instaurant un service minimum ?

Mais la réalité est sans nul doute moins simple que l'impression que Xavier Darcos s'emploie activement à donner : la politique gouvernementale est loin d'être aussi anodine et le rapport de forces bien plus complexe et contradictoire.

Sans conséquence les 11 200 suppressions d'emplois qui viennent s'ajouter à celles accumulées depuis 6 ans ? Certes, l'administration de l'Éducation nationale a appris, depuis longtemps, à réaliser des rentrées techniquement acceptables. Mais les problèmes qui se font jour auront nécessairement des conséquences lourdes sur la durée :

classes supprimées et d'autres plus chargées parfois à l'extrême, remplaçants utilisés sur des postes à l'année qui manqueront en cas d'absence, heures supplémentaires massivement injectées dans le système avec des collègues qui ont subi les plus invraisemblables pressions au détriment de leurs conditions de travail et de la qualité de leur enseignement, services de plus en plus nombreux répartis sur des établissements différents, etc.

Plus de 40 000 suppressions supplémentaires sont programmées pour les trois prochaines années. Sur le long terme, tout cela pèse sur la capacité du système éducatif à faire réussir tous les élèves. Ce sont les plus défavorisés qui risquent d'en pâtir le plus, d'autant qu'une politique dynamique en faveur des zones prioritaires a quasiment disparu.

Bien accueillie par les parents, la suppression des cours le samedi matin en primaire ? Certes, mais ces deux heures en moins – avec des programmes tout aussi fournis et des cours généralement concentrés sur quatre jours – signifient une intensification du travail scolaire et une accélération des apprentissages qui risquent de laisser sur le bord les élèves en difficulté.

Et le soutien scolaire tant vanté ? Dispensé dans des conditions horaires acrobatiques, il ne saurait compenser la détérioration de l'enseignement en classe entière. D'un côté, on dégrade les conditions d'enseignement au sein de l'école et sa capacité d'assumer ses responsabilités. De l'autre, on tend à externaliser ce qui relève des missions du service public : l'exemple récent des stages d'oral intensif d'anglais pendant les vacances l'illustre bien. Cela peut faire un temps illusion, mais ce n'est pas de nature à lutter efficacement contre l'échec.

Il ne faut pas non plus sous-estimer les conséquences de l'assouplissement de la « carte scolaire ». Bien loin de rétablir un quelconque équilibre et de corriger les conséquences négatives du système antérieur, il a accentué la désertion de certains établissements, de plus en plus « ghettoisés ». Tout cela dessine le risque d'une école publique à deux vitesses.

Réforme du recrutement et de la formation des enseignants

L'annonce du passage à un recrutement sur la base du master dès 2010 préfigure la réforme du recrutement et de la formation des enseignants.

Cette mesure, que nous réclavons dans une double perspective d'amélioration de la formation professionnelle et disciplinaire et de revalorisation du métier, semble pour le gouvernement être prétexte à des économies budgétaires – par suppression de milliers de postes de stagiaires. Elle réduit la formation professionnelle au simple « compagnonnage » avec la destruction – et non la rénovation nécessaire – du potentiel de formation que constituent les IUFM. Avec à la clé, une revalorisation limitée aux débuts de carrière.

Dans ce contexte, le rapport de forces n'est sans doute pas ce qu'il devrait être – les rentrées sont rarement des moments de mobilisation massive. Mais la grève du 15 mai dernier et la manifestation nationale du 18 à l'initiative de la seule FSU ont montré l'ampleur du mécontentement et la capacité de réaction de la profession. Le changement général de ton du ministre témoigne qu'il en est, sans doute, conscient – il cherche à négocier sur la réforme des lycées, affichant une première mesure intéressante pour les professeurs débutants.

La résolution très unitaire de ne pas laisser faire constitue un élément nouveau. La journée du 11 septembre a marqué une première étape destinée à fédérer les réactions. Et l'accord large pour appeler à une manifestation nationale le dimanche 19 octobre est prometteur (1). L'objectif : rassembler largement au-delà des seuls personnels tous ceux qui refusent la casse du service public d'éducation. Un pari que l'on peut gagner et que la FSU fera tout pour réussir. ■

1. Premiers signataires : FSU, UNSA Éducation, FERC-CGT, SGEN-CFDT, FAEN, FCPE, UNEF, UNL, CRAP, GFEN.

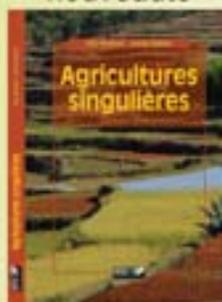


Institut de recherche
pour le développement

Un éditeur pour le
développement

www.ird.fr

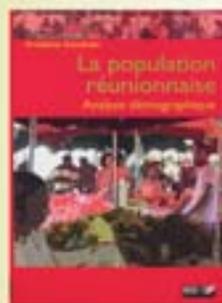
nouveauté



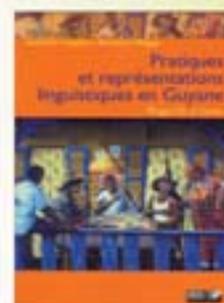
**Agricultures
singulières**
E. MOLLARD, A. WALTER
344 p. - Prix public : 39 €



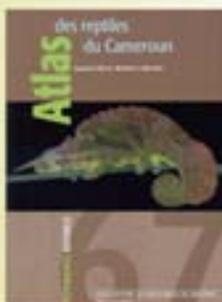
**Les marchés de
la biodiversité**
C. AUBERTIN, F. PINTON,
V. BOISVERT
272 p. - Prix public : 25 €



**La population
réunionnaise**
Analyse démographique
F. SANDRON
216 p. - Prix public : 21 €



**Pratiques et
représentations
linguistiques en
Guyane**
I. LÉGUSE, B. MOGE
488 p. - Prix public : 42 €



**Atlas des reptiles
du Cameroun**
L. CHIRIO, M. LE BRETON
IRD/MNHN
672 p. - Prix public : 58 €



**La terre au cœur
de la science**
IRD/IQUAE/MNHN/BRGM
264 p. - Prix public : 29 €

En vente dans toutes les librairies et
points de vente IRD

Par correspondance (VPC) :

IRD Diffusion

32 av. Henri Varagnat - F 93143 Bondy cedex

Tél : 01 48 02 56 49 - Fax : 01 48 02 79 09

diffusion@ird.fr



Présidente de la commission de pédagogie et formation continue de la CPU

Simone Bonnafous

« Associer universités, IUFM et UFR pour une bonne formation des maîtres »

Nous revendiquons une amélioration de la formation des enseignants et une élévation de leur qualification. Le projet gouvernemental de porter au master le recrutement des enseignants du primaire et du secondaire s'inscrit-il dans cette perspective ?

→ **Simone Bonnafous** : Que les maîtres futurs soient titulaires d'un master comme tous les cadres du privé et du public est bien sûr un progrès et une reconnaissance attendus, puisque les études dureraient de fait déjà au moins cinq ans. Le gouvernement s'est engagé à ce que cela se traduise par une amélioration des débuts de carrière. Cela dit, la qualité réelle de cette formation, son « élévation », dépendra largement des parcours de licence et de master qui vont être proposés en amont de l'entrée dans le métier.



et leur exploitation pédagogique, etc. Nous avons commencé à réfléchir sur ces futurs parcours de licence et de masters, en associant l'Académie des sciences, la conférence des directeurs d'IUFM (CDIUFM), les conférences de directeurs d'UFR de sciences et de lettres et l'association des enseignants des sciences de l'éducation. Car ce n'est pas en opposant les universités intégratrices et les autres, les IUFM et les UFR que

l'on assurera une bonne formation des maîtres, mais en les associant. Nous prôtons donc des masters académiques, voire régionaux, avec des systèmes modulaires et de parcours permettant de passer d'un master à un autre, après un échec aux concours par exemple, ou parce qu'un étudiant déciderait de changer d'orientation.

Une période transitoire ?

→ Pour l'année 2008-2009, la CPU, en accord avec la CDIUFM, a déconseillé aux universités de bâtir des masters dans la précipitation et proposé plutôt un système de validation a posteriori des préparations aux concours qui se dérouleront en 2008-2009, pour permettre des entrées en seconde année des nouveaux masters dès la rentrée 2009. Cela suppose bien sûr que toutes les préparations aux concours comprennent, dès cette année, suffisamment de contrôle continu organisé en deux semestres pour que des jurys universitaires puissent valider le cursus, au vu des résultats des étudiants. Pendant un an au moins, plusieurs systèmes cohabiteront – le cas des étudiants passant et réussissant les concours en 2009 n'est pas identique à ceux qui les passeront en 2009 mais devront les repasser en 2010 (1). ■

Propos recueillis par Michèle Gabert

1. Propositions détaillées dans un document consultable en ligne : www.cpu.fr/uploads/tx_publications

Avenir des IUFM

Lettre à Muriel Barbery

Agrégée de philosophie, Muriel Barbery a été en poste pendant des années à l'IUFM de Saint-Lô. Lauréate en 2008 de la villa Kujoyama, elle vit à Kyoto et elle suspend pendant deux années son activité d'enseignante. Elle est l'auteure de *L'élégance du hérisson* vendu à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires.

François Bouillon, membre du bureau national du SNESUP.

Paris, le 7 septembre 2008

Chère Muriel,

Depuis ton départ à Kyoto et l'arrivée de Nicolas Sarkozy à la tête de l'État, les choses se sont précipitées quant à l'avenir des IUFM et de la formation des maîtres. En exécution de la loi d'orientation d'avril 2005, tous les IUFM de France sont dorénavant intégrés à des universités comme écoles internes.

Dans une allocution sur la politique générale éducative prononcée le 2 juin 2008, notre omniprésident annonce aux recteurs qu'il va porter au master le recrutement des enseignants du primaire et du secondaire. Dans ce discours, le flou complet règne sur les concours de recrutement : resteront-ils nationaux ? Seront-ils passés après l'obtention du master ? Ce qui est clair, c'est que ce dispositif vise à détruire l'année professionnelle post-concours – que tu as connue, payée comme professeur-stagiaire – et à mettre en responsabilité sur le terrain à temps de service quasi complet les lauréats du concours.

La mise en œuvre de ces orientations reviendrait à vider les IUFM de leur substance, à les diluer dans les filières universitaires, à les faire disparaître de facto. Comme tu t'en doutes, ces annonces ont provoqué de vives réactions des collègues avant les vacances d'été comme en cette rentrée. Tant et si bien que Sarkozy et son ministre Darcos qui voulaient boucler le dossier avant le 14 juillet ont été contraints de desserrer leur calendrier initial.

Naturellement, les collègues ne sont pas hostiles à l'élévation du niveau universitaire de recrutement des enseignants. À condition que l'on conserve des concours nationaux avec une année complète de préparation intégrée aux masters. À condition qu'il y ait un véritable cursus bien identifié de formation au métier d'enseignant au sein des IUFM et des universités. À condition que les concours vérifient les compétences essentielles pour l'exercer. À condition que la formation soit irriguée par la recherche dans ses dimensions académiques, didactiques et pédagogiques, en relation étroite avec les classes.

Comme tu t'en doutes, les collègues sont sur le pied de guerre en cette rentrée. Une nuit des IUFM s'est déroulée le 4 septembre avec des actions fortes dans beaucoup d'établissements. Depuis, ils préparent des États généraux de la formation des enseignants qui auront lieu le 4 octobre à Paris, à l'initiative unitaire de syndicats et à l'appel de personnalités de renom.

Pour eux, l'heure n'est pas seulement à combattre d'éventuelles régressions, mais aussi à proposer des solutions alternatives pour fonder un nouveau contrat ambitieux pour la formation des maîtres.

Tu nous manques.

François

→



Président de l'UNEF

Jean-Baptiste Prévost

« Une rentrée douche froide pour les étudiants »

La revalorisation des bourses compensera-t-elle le coût de la vie étudiante, en hausse de 5,9 % selon votre enquête ?

→ **Jean-Baptiste Prévost** : Pour la 6^e année, les étudiants enregistrent une baisse de leur pouvoir d'achat. Cette dégradation s'explique d'abord par la hausse des loyers – + 8,3 % à Paris et 4,3 % en régions. Puis par la progression des dépenses alimentaires – + 7,6 %. Pour 9 étudiants sur 10, cette situation est aggravée par les mesures gouvernementales, notamment l'augmentation de 4,3 % des droits d'inscription. Dans le même temps, les bourses augmentent moins vite (+ 2,5 %) que l'inflation (3,6 % selon l'INSEE). La réforme des bourses – supprimant certains critères comme le handicap et l'éloignement du domicile – participe de la dégradation du pouvoir d'achat, mais cette détérioration touche tous les étudiants, pas seulement les 30 % d'étudiants boursiers. C'est une rentrée douche froide pour les étudiants : à la méfiance envers ce gouvernement s'ajoute la déception après les promesses non tenues de Valérie Pécresse concernant sa politique sociale. C'est pourquoi l'UNEF lance une campagne sur le pouvoir d'achat pour exiger un plan d'action sociale étudiant pluriannuel et des mesures d'urgence pour la rentrée comme la mise en place d'un 10^e mois de bourse. L'inconnu en cette rentrée n'est pas la détermination des étudiants, mais la capacité du gouvernement à répondre aux inquiétudes qu'ils expriment.

Cette hausse des droits d'inscription fixée par arrêté ministériel se répercute-t-elle uniformément ?

→ L'arrêté s'applique à toutes les formations habilitées par l'État. Certains établissements qui les délivrent, notamment les ins-



tituts d'administration des entreprises (IAE), aimeraient s'en exonérer en pratiquant des frais illégaux. Avec l'augmentation décidée – 2,5 % en licence et 5 % en master et en doctorat –, le gouvernement rend un peu plus discriminant l'accès aux études, particulièrement aux études longues. La déconnexion constatée depuis plusieurs années entre le coût d'une licence et celui d'un master est inquié-

tante.

Selon votre recensement, 35 universités, soit 40 % des établissements, exigent des frais d'inscription illégaux. Cette pratique persistante va-t-elle s'accroître avec la LRU ?

→ Grâce aux mobilisations des étudiants et de l'UNEF, on est passé de 60 % des établissements hors la loi en 2005 à 40 % cette année. La fixation nationale par arrêté des droits d'inscription n'a pas changé avec la loi sur l'autonomie. Personne ne peut s'en exonérer. Ce qui a peut-être changé, c'est le sentiment des présidents d'université d'avoir plus de marge de manœuvre. Certains considèrent que tout leur est désormais possible, notamment en matière de frais d'inscription. Auparavant, les frais illégaux étaient honteux et considérés comme un palliatif au sous-investissement public dans l'université. Ils considèrent aujourd'hui normal d'aller chercher dans la poche des étudiants l'argent qui leur manque pour fonctionner et ne se retournent même plus vers l'État pour le réclamer. Ils se considèrent autorisés à franchir la ligne rouge de l'augmentation des frais d'inscription. La loi LRU leur donne un sentiment d'impunité : les recours que nous intenterons à l'encontre des universités qui persistent vont les ramener, je l'espère, à la réalité. ■

Propos recueillis par Laurent Lefèvre

Département des sciences humaines et sociales du CNRS

Une direction décapitée

Marie-Françoise Courel, directrice scientifique du département des sciences humaines et sociales du CNRS, a été limogée lundi 1^{er} septembre. «*Le SNCS-FSU voit dans [cette] éviction brutale une nouvelle étape dans la reprise en main des SHS par le pouvoir politique. Cette éviction a provoqué, par solidarité, la démission collective des membres de la direction scientifique des SHS. Les conditions de ce limogeage relancent les interrogations sur la volonté du gouvernement de maintenir le CNRS dans son caractère d'organisme généraliste regroupant toutes les disciplines du savoir. Le SNCS-FSU appelle à une particulière vigilance quant à la forme et la structuration de l'Institut national des sciences humaines et sociales ainsi que des autres instituts*», souligne un communiqué du SNCS daté du 2 septembre. ■

Philippe Büttgen

Une volonté de briser le CNRS

Des désaccords au sujet du futur Institut national des sciences humaines et sociales (SHS) peuvent-ils expliquer le limogeage de Marie-Françoise Courel ?

Philippe Büttgen, coresponsable du secteur SHS du SNCS : La discussion sur la structuration de l'Institut SHS – la tripartition cultures, milieux, comportements – aurait dû se poursuivre cet automne dans les instances du CNRS – conseil scientifique et conseil scientifique de département (CSD). Le limogeage de Marie-Françoise Courel a brutalement interrompu cette discussion et fait resurgir un autre débat, celui sur l'unité des SHS face au risque de leur éclatement. Les pressions qui pèsent sur l'organisme pour 2009 font à nouveau planer le danger d'un Institut SHS réduit à un petit nombre de disciplines, les autres – avec les laboratoires qui les représentent – étant transférées hors du CNRS. Nous sommes, sans doute, revenus à la situation de la fin mars 2008 : mêmes risques de dépeçage, mêmes cibles désignées – SHS et sciences de la vie –, même volonté, surtout, de briser le CNRS dans son caractère d'organisme généraliste. ■

Nomination

Bruno Laurioux, directeur scientifique par intérim

Sur proposition du directeur général, Catherine Bréchnignac, présidente du CNRS, a nommé Bruno Laurioux directeur scientifique par intérim des sciences humaines et sociales (SHS) à compter du 1^{er} septembre 2008. «*Il a pour mission de créer les conditions propices à la mise en place du nouvel institut SHS*», précise un communiqué du CNRS daté du 2 septembre. Bruno Laurioux occupait la fonction de directeur scientifique adjoint du département SHS du CNRS. Il avait en charge le suivi des recherches sur les mondes anciens et médiévaux. Professeur d'histoire médiévale à l'université de Versailles-Saint-Quentin, il est considéré comme l'un des grands spécialistes de l'alimentation au Moyen-Âge. Il exercera sa fonction jusqu'à la nomination du nouveau directeur scientifique des SHS qui sera choisi par un comité de sélection présidé par Marc Fumaroli, membre de l'Institut et professeur honoraire au Collège de France. ■

→



Recherche et université

Science sous tutelle

Les attaques contre la recherche se sont poursuivies tout l'été. Auparavant, l'action collective avait imposé des reculs. Mais le gouvernement continue sa réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche menant la bataille sur plusieurs fronts. Son plan d'ensemble : attaquer l'indépendance de pensée et d'action de la recherche et de l'université.

Jean-Marc Douillard, membre du bureau national du SNCS-FSU.
Jean-Luc Mazet, secrétaire général du SNCS-FSU.

Concertation ne veut pas dire « négociation » mais, pour ce gouvernement, le mot correspond de plus en plus à un bavardage à but de communication médiatique. Dernier exemple, les rencontres entre le gouvernement et les organisations syndicales sur les rapports Schwartz (1) et Hoffmann (2). Le ministère étale les rencontres entre le 5 et le 17 septembre pour les finir solennellement le 18 septembre, sans jamais dévoiler autre chose que les rapports qu'il a commandités. Ces textes font fi des propositions des syndicats. Or il ne s'agit rien de moins que des statuts des chercheurs, enseignants et personnels administratifs et techniques.

Derrière l'affirmation du maintien de la fonction publique d'État, se dessinent une gestion locale des emplois et une mise sous tutelle hiérarchique des activités de recherche des enseignants-chercheurs et des chercheurs.

La modulation des services des enseignants serait régie par une convention d'activité passée entre chaque enseignant-chercheur et son établissement. Elle obéirait aux besoins des directeurs de laboratoires et de départements. Le transfert d'une fraction

significative de postes de chercheurs titulaires aux universités est mis en avant sous la forme des « chaires CNRS ».

Le rapprochement des corps des ITA et des ITRF (3) se ferait dans le cadre d'un abandon de la gestion nationale des corps, sous prétexte que celle-ci n'est pas compatible avec le transfert de la masse salariale aux établissements. Le détachement des agents de la filière ASU (4) dans celle des ITRF pré luderait au rapprochement de ces deux catégories, dans la perspective affichée d'« externalisation » de tâches qui n'appartiennent pas au « cœur de métier » de l'enseignement supérieur.

Certaines propositions d'amélioration des rémunérations répondent aux demandes de nos syndicats - reconstitution de carrières, échelons accélérés. Mais le refus de modifier les grilles indiciaires annule largement leur effet. La mesure proposée pour l'attractivité des métiers est un système de primes individuelles à la discrétion de la hiérarchie, sur le modèle de la haute fonction administrative. Ces idées peuvent d'autant moins faire illusion que la croissance des emplois se fera sous la forme de CDD (emplois précaires) ou CDI (emplois à faible mobilité), dans un contexte de

suppression massive du nombre d'emplois de titulaires - 900 postes pour l'enseignement et la recherche.

Cet ensemble de propositions de rentrée s'inscrit dans une situation dégradée. Les universités françaises sont soumises à des variations de cap invraisemblables. Intégrant en leur sein les IUFM, elles apprennent leur suppression d'un trait de plume. À elles de se débrouiller avec les personnels, la formation professionnelle des enseignants, le devenir problématique d'une génération d'étudiants. Dans le même temps, le plan Campus sélectionne une poignée de villes dans la carte française de la recherche. La grande majorité des universités découvre que son avenir dans la recherche de haut niveau est très assombri.

CNRS menacé

Les grands organismes de recherche ont été sommés, le gouvernement étant décisionnaire dans les conseils d'administration, de modifier fortement leur structure. Depuis un an, sous la pression de fortes tendances centrifuges, le CNRS est menacé de démantèlement. Avec les SHS dispersées dans les universités, les SDV pilotées par l'INSERM, l'informatique absorbée par

l'INRIA, les sciences de l'environnement transférées à l'INRA, le CNRS prévu par le gouvernement en mai aurait été réduit à un organisme centré sur les sciences «dures». L'action déterminée de l'ensemble de la collectivité scientifique, la résistance des conseils scientifiques du CNRS ont bloqué le démantèlement brutal de l'organisme.

Mais la rentrée de septembre a montré que la perte du caractère pluridisciplinaire des grands organismes reste un sujet brûlant. Au CNRS, le limogeage de la directrice scientifique des SHS rompt la politique du département et questionne la volonté de la direction générale de maintenir toutes les disciplines dans l'organisme. Les sciences de la vie du CNRS sont aussi en question. La constitution d'un «NIH à la française» avec l'INSERM semble toujours d'actualité. Cela n'a aucun sens

quand on sait que les moyens accordés au NIH américain sont d'un tout autre ordre de grandeur que les prévisions de Bercy.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a aussi lancé la mise en place d'un exercice de définition d'une stratégie nationale de recherche et d'innovation. Comme nous l'avons annoncé, le Haut Conseil de la science et de la technologie (HCST) a été incapable de remplir cette mission. Il ne dispose ni de la logistique, ni de la légitimité sur l'ensemble de champs disciplinaires scientifiques nécessaires pour mener cette tâche à bien. Malgré cela, le gouvernement persiste à ignorer le Comité national de la recherche scientifique qui dispose des outils nécessaires.

Le ministère commencera par nommer une dizaine de «grandes personnalités» - qui

définiront la vingtaine de défis à relever - et contrôlera la rédaction de la synthèse. Pour chaque défi, les travaux seront conduits par un groupe restreint, sous la présidence d'une personnalité «reconnue par ses pairs». Personnalité nommée, car pour les néo-conservateurs, la voie électorale ne désigne pas de tels esprits ! Pour chaque défi, les groupes de travail définiront les axes de recherche, sans jamais aborder les aspects financiers et budgétaires. Cette stratégie nationale sera ensuite déclinée dans les contrats d'objectifs des organismes.

Il faut que les scientifiques s'expriment en tant que tels pour imposer une science autonome d'esprit et d'action. La résistance est indispensable. ■

1. www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/transfert/Rapport_Schwartz_V2.pdf.
2. www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/transfert/Rapport_Hoffmann.pdf
3. Ingénieur et technicien de la recherche et de la formation.
4. Administration scolaire et universitaire.

Fiers mais très inquiets

Les médaillés du CNRS se mobilisent

Environ 500 signataires dont près de 45 % des médaillés du CNRS de 2000-2008 soutiennent l'appel « Médaillés du CNRS : fiers mais très inquiet » (1). Parmi eux, 104 médailles d'argent - Georges Amsel, Françoise Héritier, Marie-Angèle Hermitte, etc. - et sept médailles d'or dont Pierre Joliot, Jean Jouzel et Jacques Le Goff. « Une recherche qui ne compterait que des médaillés comme nous, même s'ils étaient bien rémunérés et disposaient de tous les moyens souhaités, serait une recherche morte. [...] La recherche s'appuie sur la diversité des personnes, [...] sur les rencontres parfois inattendues entre disciplines, entre cultures nationales, entre savoir-faire », constate ce texte initié par Claire Lemerrier, nouvelle récipiendaire de la médaille de Bronze du CNRS. « L'évaluation, c'est notre quotidien, depuis que la science moderne existe : nous savons que les résultats de notre travail sont attentivement regardés par nos pairs, et nous n'en avons pas peur. En revanche, dépenser une énergie et un temps infinis à évaluer à tout va, à sur-sélectionner, à trier les meilleurs des meilleurs, qui plus est de manière de plus en plus bureaucratique, est vain et stérile ; cela ne peut qu'appauvrir le potentiel collectif de la communauté scientifique », conclut l'appel. ■

1. Si vous avez reçu une médaille et souhaitez signer cet appel, vous pouvez contacter Claire Lemerrier : Claire.Lemerrier@cens.fr





Recherche : libéralisme et générosité pour le privé

Autoritarisme et austérité pour les scientifiques

La France se classe en 16^e position mondiale pour le financement de la recherche académique. Entre 2002 et 2006, celui-ci a baissé de 2 %. Malgré tous les effets d'annonce, le budget 2008 de la recherche et de l'enseignement supérieur n'a pas augmenté d'un euro.

Henri-Édouard Audier, membre du bureau national du SNCS.



La recherche française est aujourd'hui dans une situation paradoxale. À son excellence académique [...] ne répondent pas toujours les bénéfices que les citoyens pourraient en attendre pour notre société : développement économique et amélioration de la vie au quotidien», déclare V. Péresse dans *Les Échos* du 3 septembre. Bref, la recherche publique est responsable de l'enlisement de l'économie.

Bien sûr, les Bouygues, Bolleré, Pinault, Lagardère ne sont pour rien dans le naufrage. Pendant des décennies, le capitalisme financier français a spéculé – de l'immobilier au trafic d'armes, sur les monnaies ou les achats/ventes d'entreprises. Les banques n'ont pas risqué un sou dans l'innovation, laissant pourrir les découvertes valorisables de notre recherche publique.

Représentant 1,11 % du PIB, l'investissement du secteur privé français dans sa propre recherche est lamentablement bas (1). Le classement de la France est catastrophique : 6^e en Europe, 13^e dans le monde. Et plus important, les écarts se creusent fortement avec les grands pays technologiques et

industriels : Israël (3,12 %), Suède (2,55 %), Japon (2,53 %), Allemagne et États-Unis (1,70 %). Faut-il s'étonner du plongeon du commerce extérieur français ? De la baisse des brevets (2) ?

État-providence pour les grandes entreprises

Certes, l'impéritie du privé est très partiellement compensée par l'État-providence pour les grandes entreprises. Si le privé ne finance sa recherche qu'à hauteur de 1,11 %, il en exécute pour 1,34 % du PIB. La différence ? Les aides directes et la sous-traitance de programmes financés par l'État. Nous y sommes champions du monde, sans même compter le crédit d'impôt !

Pour les remercier d'avoir si peu financé ses recherches, l'État va désormais subventionner un tiers de dépenses du privé au travers du crédit d'impôt. « *Le crédit d'impôt recherche a été porté en France à un niveau inégalé dans le monde* », confirme N. Sarkozy au Salon de l'innovation. Or, comme nous l'avons montré, plus l'État donne de l'argent sans condition aux entreprises, moins elles investissent (1).

Quatre milliards de crédits

d'impôt bientôt jetés aux petits oiseaux et aux gros requins, quinze milliards par an engloutis par le paquet fiscal, prochainement trois de plus liés à la TVA sur la restauration. Faut-il alors s'étonner « qu'il faille économiser » 60 millions en 2009 en supprimant notamment 900 emplois publics dans l'enseignement supérieur et la recherche ?

La France se classe en 16^e position mondiale pour le financement de la recherche académique : universités et organismes. Entre 2002 et 2006, celui-ci a baissé de 2 % (3). Contrairement à la propagande officielle, l'ANR n'a donc apporté aucun argent nouveau – tout en offrant la précarité aux jeunes. Son financement provient de la baisse des crédits des organismes et surtout de celle du pouvoir d'achat de nos salaires. Les chercheurs payent indirectement leurs moyens de recherche. Travailler plus pour gagner moins !

Sarkozy avait pris l'engagement d'augmenter de 1,8 milliard par an le budget de la recherche et de l'enseignement supérieur. Résultat : pas un euro d'augmentation en 2008 (3). « *Un effort budgétaire sans précédent* », selon Péresse qui

vient d'obtenir 20/20 lors de la notation des ministres (4). Attendez-vous au pire quand elle vous annoncera que le budget 2009 est le meilleur de tous les temps!

Enfermement des scientifiques

Une nouvelle étape est annoncée. « *Il y a un manque de proximité entre recherche, économie et société* », poursuit la ministre dans *Les Échos*. « *La recherche doit aussi renforcer la compétitivité de notre économie : sans appui de la recherche publique [...] les entreprises françaises ne seront pas suffisamment armées pour affronter la concurrence mondiale* », ajoute-t-elle. Pourquoi n'en parle-t-elle pas à Bouygues, Dassault ou Bolloré ?

Après avoir assuré la mainmise politique sur les structures de recherche (5) et leur contrôle par l'AERES, une nouvelle étape s'ouvre : achever la démolition des EPST, particulièrement du CNRS, s'attaquer au statut des personnels et surtout passer à la définition étatique des orientations. Aux milliards distribués sans condition au privé répond l'enfermement des scientifiques dans le carcan des décisions gouvernementales. C'est le but de « la large concertation » pour définir « une stratégie nationale » qui s'imposera à tous et pour laquelle le gouvernement se donne tous les pouvoirs d'organisation et de conclusions. Bientôt, la défunte Académie des sciences du système soviétique nous apparaîtra comme un rêve de liberté! ■

1. www.sncs.fr/IMG/pdf/Le_budget_de_la_recherche_raconte_a_Sarkozy_4.pdf
 2. Aux États-Unis, les universités ne déposent que 2 % des brevets.
 Dans tous les pays, c'est le privé qui les prend très majoritairement.
 3. En euros constants. Cf. l'étude disponible sur le sujet : www.sncs.fr/IMG/pdf/Orchestre_du_Titanic.pdf
 4. Dans la propagande totalitaire, faite tout en douceur et avec le sourire, elle est l'une des meilleures!
 5. ANR, affaiblissement des organismes, « réforme » du CNESER.



Éditions Quæ

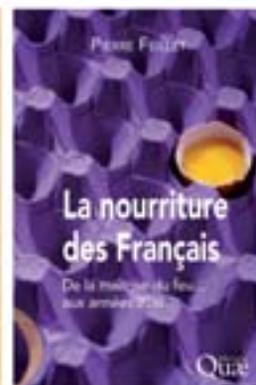
Cemagref, Cirad, Ifremer, Inra

www.queae.com

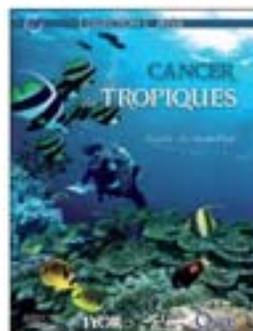
NOUVEAUTÉS



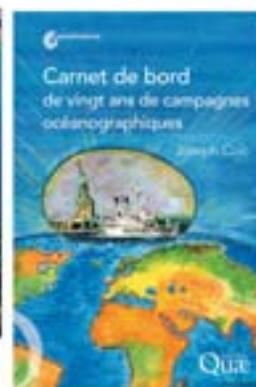
De l'utilité de l'histoire des sciences pour la construction de la connaissance scientifique.
 Réf. 02076, 72 p., 8,50 €



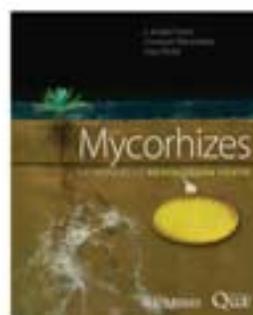
Que mangerons-nous dans trente ans? Après un voyage historique, différents scénarios sont présentés, tous imaginaires et imaginables.
 Réf. 02043, 248 p., 29 €



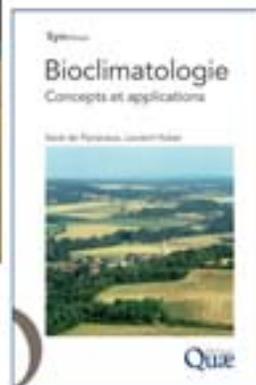
Une nouvelle bande dessinée sur la préservation des écosystèmes coralliens et l'importance de leur gestion (à partir de 12 ans).
 Réf. 02040, 48 p., 14 €



Un regard passionné sur vingt années de campagnes océanographiques. Ce livre a reçu le Label de l'Année internationale de la planète Terre.
 Réf. 02050, 192 p., 23 €



Comprendre la biologie des mycorhizes et savoir en tirer profit dans de très nombreux aspects de la culture des plantes et de leur protection.
 Réf. 02080, 148 p., 26 €



Les bases physiques et biologiques de la bioclimatologie, de nombreux exemples d'application.
 Réf. 02046, 336 p., 45 €



La Fondation MSH

Un avenir incertain ?

Trois mois après son lancement, la pétition de soutien à la Fondation Maison des sciences de l'homme a rassemblé près de 2800 signatures dont plus d'un tiers venant de l'étranger – Russie, Afrique, Amériques, Inde, Asie, etc. «*La Maison des Sciences de l'Homme, fondation reconnue d'utilité publique, voit son avenir menacé. En effet, l'État considère que la remise aux normes de son immeuble, boulevard Raspail à Paris, impose un déménagement provisoire pour lequel il ne propose pour l'heure que des surfaces réduites de plus de la moitié, au risque de paralyser un instrument qui, par son savoir dialoguer et son savoir-faire, devrait au contraire être renforcé*», alerte cet appel. «*Institution unique, pensée par une poignée de visionnaires réunie par Fernand Braudel, la Fondation MSH travaille depuis 40 ans à l'internationalisation des sciences humaines et sociales et donc, tâche impérieuse à l'heure de la globalisation, à la compréhension du monde*», souligne ce texte qui peut être signé en ligne (1). ■

1. <http://blog.msh-paris.fr/index.php>

Financement de l'éducation

L'OCDE encense le privé

Le dernier rapport de l'OCDE sur l'éducation publié début septembre préconise le financement privé par rapport à l'investissement public (1). Le développement de l'éducation de qualité ne peut être durable qu'en tant que service public et responsabilité des gouvernements, rappelle l'Internationale de l'éducation (IE) dans un communiqué daté du 10 septembre (2). «*L'accès universel à l'éducation de qualité, à tous les niveaux, ne devrait pas être assujéti aux lois du marché*», souligne Fred van Leeuwen, son secrétaire général. L'IE rejette l'argument de l'OCDE selon lequel il faudrait faire payer les étudiants et leurs familles au prétexte que la contribution privée aux coûts de l'éducation «est juste car il existe des bénéficiaires privés à celle-ci» (1). «*Nous croyons que l'éducation de qualité implique un égal accès et ne devrait pas être basée sur la capacité de quelques-uns à payer des frais*», alerte Fred van Leeuwen. L'Internationale de l'éducation regrette également que le rapport n'aborde pas la question de la formation et du besoin d'enseignant alors qu'il met l'accent sur le rôle de l'éducation pour le marché du travail. ■

1. Cf. le rapport «*Regards sur l'éducation 2008 : Les indicateurs de l'OCDE*» consultable en ligne : www.oecd.org/edu/eag2008.

2. L'Internationale de l'éducation (IE) est une fédération syndicale mondiale qui regroupe 394 organisations membres dans 171 pays et territoires – dont le SNCS et le SNESUP qui a officiellement déposé sa demande d'adhésion à l'IE en 2007. L'Internationale de l'éducation représente 30 millions d'enseignants et de travailleurs de l'éducation.

Le 16 octobre, journée d'action

Pour l'abandon du fichier Edvige

Avez-vous été au cours de votre existence en contact avec un autre être humain ? Le 16 octobre, jour de la sainte Edwige, vous êtes invités par le collectif Non à Edvige à adresser votre réponse au ministère de l'Intérieur. Le collectif espère inonder le ministère avec cette parodie de fiche de police baptisée «*facilitez le travail de la police*». La pétition pour l'abandon du fichier Edvige a obtenu, depuis le 10 juillet, plus de 142 000 signatures (1). Plus de 800 associations, collectifs, partis et syndicats – dont le SNCS et le SNESUP – soutiennent l'appel. ■

1. <http://nonaedvige.ras.eu.org>

ÉDITION SCIENTIFIQUE

L'écrit est un passage obligé de la recherche scientifique, qui ne prend de valeur que lue par les collègues contemporains ou leurs successeurs. L'édition occupe donc une place fondamentale dans l'organisation scientifique. C'est même un des principaux lieux où se joue le marché de la science et sa puissance culturelle ou stratégique.

Depuis la chute du mur de Berlin, l'anglais est devenu la langue unique de la science. Internet a accéléré les processus. L'histoire a donc réorganisé la géographie de l'édition, avec des aspects surprenants. L'édition scientifique nord-américaine reste plus proche des sociétés savantes que son homologue européenne. Cet instrument de la puissance états-unienne relève d'une essence collective, paradoxe qui devrait faire réfléchir les tenants du tout libéral en Europe.

Les disciplines dessinent une autre géographie. Par leur diversité et leur nécessité d'être pensées et publiées dans une langue riche, les sciences humaines souffrent plus que les autres du processus actuel, parfois absurde. Ce dossier consacré à différents aspects de l'édition scientifique – bibliothèques, bibliométrie versus évaluation – mérite des prolongements dans les prochains numéros de la VRS.

Jean-Marc Douillard

Archives ouvertes, droit d'auteur et diffusion

Droit et devoir de l'auteur scientifique

Dans le cadre de nouvelles relations entre chercheurs, éditeurs et public, le droit d'auteur est envisagé comme un droit de publier accordé par l'auteur à l'éditeur afin de faciliter la diffusion des travaux scientifiques accessibles dans les archives ouvertes.

JEAN-PIERRE KAHANE

PROFESSEUR ÉMÉRITE, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PARIS SUD, SYNDIQUÉ AU SNESUP.

Q u'est-ce qui distingue un auteur scientifique d'un autre auteur ? C'est une des questions que l'Académie des sciences s'est posées à la suite de la directive européenne de 2001. Paul Caro en est arrivé à une boutade résumant le problème : « *L'objet scientifique a vocation à être copié* » (1).

L'auteur d'un article scientifique ne recherche pas d'avantage financier de la publication. Le bénéfice qu'il attend est la reconnaissance de ses travaux par le milieu scientifique. Cette reconnaissance conditionne son salaire, son emploi, ses conditions de travail, les missions et invitations dont il peut bénéficier. En fait, toute sa carrière comme chercheur. Il a avantage à faire connaître ses travaux le plus largement possible, par tous les moyens, y compris la photocopie.

L'intérêt personnel du chercheur rejoint celui de la société et même de l'humanité dans son ensemble. La science progresse par sa communication interne. Par la communication externe, elle alimente la culture de tous les hommes. Les bibliothèques universitaires de lecture publique servent de relais – les bibliothécaires en ont, parfois, une conscience plus aiguë que les chercheurs eux-mêmes.

TRANSMISSION DU SAVOIR

La transmission des idées et des résultats passe par une grande variété de canaux – lettres, visites, colloques, congrès. Depuis le XVIII^e siècle, le canal de l'édition est essentiel. Dans les années cinquante, les comptes rendus de l'Académie des sciences permettaient la publication quasi immédiate de travaux manuscrits sous une

forme imprimée d'assez grande diffusion.

La disparition de ces travaux manuscrits constitue aujourd'hui un fait nouveau. Les jeunes chercheurs manipulent tous le traitement de texte. Ils préparent des articles, voire des ouvrages, immédiatement reproductibles par impression.

Ils adressent aux éditeurs un produit fini, sur le plan technique, qui ne nécessite aucun travail d'édition – le rôle de l'éditeur au sens de « publisher » s'en trouve réduit d'autant.

Et pourtant, ils recherchent toujours autant, sinon plus, la publication de leurs travaux dans les revues les plus prestigieuses. Ils ont de bonnes raisons pour cela. Cette publication constitue la voie la plus efficace pour la reconnaissance, que ce soit ou non justifié. Elle représente pour l'auteur la soumission à un regard extérieur, un élément d'évaluation pour lui-même. Il abandonne volontiers son droit d'auteur à l'éditeur – au publisher – en échange de l'avantage que constitue pour lui la publication dans une revue.

La cession des droits d'auteur engendre des effets pervers. L'éditeur commercial n'a pas pour intérêt premier la diffusion large des travaux des chercheurs. Au contraire, la loi DADVSI du 1^{er} août 2006 lui reconnaît le droit de disposer du copyright et il peut avoir intérêt à restreindre cette diffusion (2).

La dénonciation du « photocopillage » a déjà abouti à une réglementation rigoureuse concernant le prêt et la photocopie dans les bibliothèques universitaires et de lecture publique. Selon la loi actuelle, l'auteur d'un article n'a pas le droit de le photocopier s'il a cédé son copyright. Le titulaire de ce copyright peut en faire



un élément de son fonds de commerce. La propriété du copyright d'un article peut ainsi passer d'une maison d'édition à une autre en fonction des cessions ou des fusions d'entreprises, à l'insu même des auteurs.

L'idée de refuser systématiquement de céder le droit d'auteur se fait jour actuellement (3). Certaines universités américaines prennent des initiatives intéressantes. À Stanford, l'ensemble des conseils et des études sont publiés sous le titre «Stanford Copyright and Fair Use».

Le MIT soutient une proposition encore plus radicale. Il recommande à tous ses chercheurs signataires de contrats avec des éditeurs de revues de rajouter un amendement, qui vide complètement la cession du copyright de toute signification, en le conservant de fait à l'auteur.

DIFFUSION DU SAVOIR

Faut-il considérer l'édition scientifique comme purement parasite par rapport à la production scientifique ? Manifestement non. Je crois à un grand avenir pour l'édition scientifique, en particulier celle d'ouvrages et de revues, que ce soit par les maisons d'édition privées, les universités, les organismes publics ou les sociétés savantes.

Afin de communiquer les connaissances à un public plus étendu, il faut articuler l'édition avec tous les autres moyens de diffusion des travaux scientifiques – les nouveaux modes de communication entre chercheurs et les bibliothèques. Là encore, l'exemple du MIT mérite d'être connu : il a décidé de mettre en ligne, accessibles sans aucun droit, tous les cours donnés dans l'université. Une solidarité entre

→

→ éditeurs et bibliothèques devrait se manifester. À l'époque de la MIDIST (4), les éditeurs scientifiques français souhaitaient redresser les financements et l'image des bibliothèques universitaires qui devaient être une vitrine de l'édition scientifique. Ils étaient loin de songer alors à prélever leur part des maigres moyens donnés à ces bibliothèques, au titre du prêt ou de la photocopie.

Dans une perspective de développement de l'édition scientifique, ils misaient sur l'appel aux livres et aux revues qui résulterait d'une meilleure connaissance chez les étudiants et dans le public du dynamisme de la recherche scientifique et de ses productions.

Et en effet, la reproduction massive des œuvres d'art ne nuit pas à la visite des musées, ni les enregistrements d'œuvres musicales à la fréquentation des concerts. Dans tous les domaines, la diffusion large de la culture est un appel constant à son approfondissement par les individus. Cela vaut pour la science comme pour les autres composantes de la culture.

Il devrait exister une solidarité entre éditeurs et chercheurs. Ces derniers peuvent communiquer entre eux, bien plus efficacement que dans le passé, par le courrier électronique et le dépôt dans des archives ouvertes. Ces archives sont consultables par tout le monde, mais leur étendue les rendra impénétrables sans guide de lecture.

Certains chercheurs n'auront pas besoin de publication pour se faire connaître. Le mathématicien Grigori Perelman offre l'exemple le plus remarquable. Il a obtenu, en 2006, la médaille Fields sur la seule base de ses résultats déposés sur le Web. Pour l'immense majorité des chercheurs et des laboratoires, l'appel à une lecture et à une évaluation de leurs travaux se fera d'autant plus pressant que les archives s'élargiront.

J'imagine alors un nouveau rôle des comités de lecture et de rédaction des revues. Celui d'aller chercher dans la mine que constitueront les archives ouvertes ce qui mérite d'être retenu

pour publication. La publication constituant, à la fois, l'invitation pour le public à prendre connaissance du travail et la reconnaissance de la valeur de ce travail.

Au lieu de passer du temps à éliminer ce qui leur est soumis, les comités de rédaction iraient à la recherche des meilleurs travaux accessibles dans les archives ouvertes. La publication serait alors, plus valablement encore qu'aujourd'hui, un élément important de l'évaluation des chercheurs et des laboratoires.

Le droit d'auteur se réduirait au droit moral à la reconnaissance de l'originalité et de l'intérêt des travaux. Il s'accompagnera évidemment du devoir de faire connaître ses travaux, donc d'un travail d'écriture et de mise en forme. Il entraînera également un devoir de lecture, de pioche, de sélection et de mise en valeur de tout ce qui est de son ressort dans la mine que constitueront les archives ouvertes. Dans le travail scientifique, cette fonction de lecture et de sélection devra être organisée en commun par les universités, les organismes de recherche et les éditeurs.

Le droit d'auteur sera dans le domaine scientifique le droit de se faire connaître et reconnaître. Il s'accompagnera du devoir de lecteur et de divulgateur qui consistera à faire connaître et apprécier tout ce qui est de son ressort. Les manuels, les ouvrages, les revues se nourriront de ce droit et de ce devoir. Ils assureront le guide de lecture nécessaire, et sans cesse à renouveler, entre les travaux disponibles sur la Toile et un public élargi de scientifiques, d'étudiants et d'amateurs. Les auteurs accorderont aux éditeurs, non un copyright mais un droit de publier, accompagné du devoir pour l'auteur d'aider à la diffusion des travaux publiés.

Cette image idyllique des relations entre chercheurs, éditeurs et public est sans doute un doux rêve. Mais un rêve partagé peut être une anticipation de la réalité. ■

Jean-Pierre Kahane

→ Notes/Références

1. On ne saurait trop recommander le blog de Paul Caro : <http://paulcaro.jimdo.com/index.php>
2. Loi n° 2006-961 du 1^{er} août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVISI) : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000266350&dateTexte=
3. Pour des raisons compréhensibles, elle est plus facilement portée par des seniors que par des juniors.
4. Mission interministérielle de l'information scientifique et technique, dont Jean-Pierre Kahane a été le président entre 1981 et 1984.

Livre numérique

Un immobilisme protectionniste favorable aux éditeurs

La commission sur le livre numérique présidée par Bruno Patino a remis son rapport le 30 juin à Christine Albanel, ministre de la Culture. Publié par la Documentation française, ce document est consultable en ligne : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000381/0000.pdf>.

BERNARD LANG

DIRECTEUR DE RECHERCHE À L'INRIA.

Le livre reste sans doute le grand secteur des « industries de la culture » peu converties au numérique. Les raisons sont variées, mais la situation est amenée à évoluer, en particulier parce qu'une technologie de liseuses numériques légères, très autonomes et d'usage agréable se développe. Christine Albanel a donc créé une commission sur le livre numérique. Son président, Bruno Patino, lui a remis son rapport le 30 juin. Le résultat est inquiétant par son conservatisme, son incohérence, son absence de vision et son parti pris en faveur des éditeurs traditionnels qui dominaient dans la commission comme parmi les personnes auditionnées.

Ce rapport analyse le livre numérique et ses modèles socioéconomiques selon l'expérience des autres secteurs, notamment la musique numérisée. Il nie le rôle des auteurs en prévoyant simplement qu'ils devront céder plus de droits à leurs éditeurs qui « *doivent conserver un rôle central dans la détermination des prix* ». La dématérialisation devrait, au contraire, libérer les auteurs par la flexibilité du médium et des types d'échange.

Alors qu'ils ne sont eux-mêmes qu'un vecteur particulier, il n'est question que de protection commerciale des éditeurs contre les autres intermédiaires – techniques, accès, réseau. L'exclusion inéluctable des libraires de ce marché est ignorée afin de justifier le maintien de prix élevés.

Fort peu est dit sur l'évolution des œuvres ou de la création, alors que la flexibilité des médias numériques aura nécessairement – a

déjà – une influence majeure sur tous les aspects de la création écrite. Celle-ci commence avec les modes de création et la structure même des œuvres, concerne les systèmes de distribution au public et les usages qu'il peut en faire, et va jusqu'à la relation plus ou moins directe qui peut s'établir entre un auteur et son public.

Le rapport nie ou passe sous silence toute la création coopérative ou libre et les archives universitaires ouvertes. Rien par exemple sur des expériences comme les manuels scolaires de Sésamath, créés par la communauté des enseignants et utilisés avec succès, alors que l'édition scolaire est un enjeu majeur. Wikipédia est à peine évoquée, de façon critique.

Le rapport reste aussi très ambigu sur les mesures techniques de protection (DRM) et l'interopérabilité. L'absence de référence à la notion légale de standard ouvert fait craindre un contrôle oligopolistique de l'encodage des textes, excluant textes privés et auteurs indépendants. À l'évidence, les rédacteurs du rapport n'ont pas compris que l'écrit – dématérialisé ou non – est par nature numérique et par conséquent non contrôlable par des DRM ou des tatouages.

Protéger les éditeurs peut être utile. Encore faut-il savoir à quelles fins – ce que le rapport ignore – et le meilleur moyen d'y parvenir. Ce constat s'applique à nombre d'études sur les politiques culturelles : tout est motivé par la préservation et l'adaptation de l'existant – sans réelle analyse des possibles, des souhaitables et des probables, notamment concernant les acteurs et leurs rôles – et sans objectifs de fond en termes de culture, d'éducation et de rayonnement. ■

L'édition et les appétits privés

Éco-logiques

L'histoire moderne de la presse est une histoire de concentration capitaliste. La presse et l'édition scientifique n'échappent pas à cette affaire. Et le mouvement ne fait peut-être que commencer.

JEAN-MARC DOUILLARD

CHARGÉ DE RECHERCHE AU CNRS, MEMBRE DU BUREAU NATIONAL DU SNCS, ÉLU AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU CNRS.

Fin 2006, l'Université des sciences de Montpellier a été obligée de geler, en urgence, des crédits de recherche, pour pouvoir assurer le paiement des abonnements Elsevier. En une période très courte, le prix des abonnements avait augmenté de 20 %. Ce fait n'est pas isolé. Partout dans le monde, alors que les crédits des universités stagnent, le prix des journaux flambe (1). On en arrive à un paradoxe : les chercheurs ne peuvent plus s'acheter le fruit de leur propre production ! Or le phénomène n'en est peut-être qu'à ses débuts. Plusieurs faits indiquent que le regroupement capitaliste ne tourne pas à plein régime dans ce domaine particulier.

UNE NICHE

Quelques éléments rendent le marché de l'édition scientifique et technique de haut niveau particulièrement intéressant. Le nombre de personnes concernées dans le monde est important. On l'estime à 5 millions d'individus. Ce marché est captif : il est indispensable de publier et de lire pour exister en tant que chercheur. Il est traditionnellement peu organisé. La concurrence l'emporte en général sur la mutualisation, ce qui diminue la capacité de résistance face aux tarifs (2). Le marché est appelé à s'étendre, la recherche scientifique et technique prenant de plus en plus de place dans le monde tel qu'il est.

Le marché n'est cependant actuellement qu'une niche économique. Il est de l'ordre de 7 milliards de dollars alors que l'édition scolaire pèse 20 milliards. Et que le chiffre d'affaires des groupes de médias dans leur ensemble représente 360 milliards d'euros.

De plus, sa structure évolue lentement, signe de tradition bien ancrée. Historiquement, les journaux ont été édités par des sociétés savantes

et les livres par des éditeurs privés. En Europe, les pouvoirs publics s'en sont mêlés au cours du temps. Et malgré la dérégulation chère à la révolution conservatrice mondiale, la répartition actuelle entre public et privé n'est pas effrayante. Les sociétés savantes et les universités contrôlent encore 35 % des journaux. Le privé en détient 65 %.

DES CHIENS

Les sociétés privées d'édition scientifique sont en période de concentration. Les groupes déterminants sont Reed-Elsevier, Kluwer-Springer, John Wiley, Taylor & Francis et Lippincott (3). Il faut y rajouter le Canadien Thomson-Reuters, un des leaders de l'information technico-économique qui joue un rôle dans les facteurs d'impact. Dans la période récente, Elsevier a mangé Cell Press, Wiley a avalé Blackwell, Kluwer et Springer ont fusionné.

Mais même Reed-Elsevier et Kluwer-Springer sont considérés comme petits à l'échelle de la bataille actuelle dans les médias. Même si ces deux groupes très spécialisés en science sont au niveau de Lagardère et de Vivendi (pour la partie édition), les grands groupes multimédias que sont Time-Warner, Bertelsmann et News Corp. pèsent le double.

Ces très grands groupes de média s'intéressent peu à la science. Ils se focalisent sur la télévision et les « tuyaux ». Quelques frémissements sont visibles. Ainsi Bertelsmann a investi dans Wikipédia. Mais cela annonce-t-il de vrais mouvements ?

DES LOUPS

Cela n'empêche pas d'être inquiet. Deux exemples sont effrayants, ceux de Robert Maxwell et du fonds d'investissement Cinven.

Robert Maxwell a utilisé l'édition scientifique

pour se construire une carrière dans les médias d'opinion et la politique. Il a commencé en diffusant, en occident dans l'immédiat après-guerre, un éditeur scientifique allemand, Springer-Verlag. Cela lui a permis de développer la maison d'édition scientifique Pergamon. Il a ensuite racheté le groupe Reed et le *Daily Mirror*. Après sa mort, survenue dans des circonstances bizarres, Reed et Pergamon – avec son prestigieux journal *Tetrahedron* – se sont retrouvés sous la houlette d'Elsevier que Maxwell avait tenté de contrôler, ironie de l'histoire.

Le jeu du fonds d'investissement Cinven est encore plus perturbant. Au moment de son développement mégalomane, Vivendi-Universal, sous la direction de Jean-Marie Messier, avait racheté quantité d'éditeurs, dont des

n'est arrivé entre temps! – à Reed-Elsevier. À peu près en même temps, Cinven a acheté la vénérable maison d'édition Routledge Publishing, spécialisée dans les journaux académiques et les livres universitaires, qu'il a rapidement revendue à un concurrent, Taylor & Francis.

On voit qu'il s'agit là d'une stratégie de recherche de profit rapide et maximum, sans aucune ambition intellectuelle ou industrielle. Or, elle a été menée à bien (4), ce qui suggère un futur de l'édition scientifique assez orangeux.

L'Europe se caractérise par des groupes puissants (mais mangeables) intéressés par la science et une édition académique déjà privatisée. Elle se distingue des États-Unis où les journaux

sont encore sous contrôle des organisations de recherche. Ce qui n'empêche pas que la majorité du marché profite à l'Amérique du Nord (58 %) loin devant l'Europe (27 %). Les modèles de développement, l'accès gratuit, la défense de l'édition privée sont donc perçus de manière radicalement différente en Europe et dans le reste du monde.

Alors que tout indique de profonds bouleversements à venir, ne serait-ce que par le duel fratricide Elsevier-Kluwer, quelle attitude adopter, comment influencer, comment empêcher le jeu des prédateurs et



© YUKAZA/FOTOLIA.COM

groupes d'éditeurs scientifiques. Revenu sur terre, il les a revendus par morceaux.

Cinven a alors racheté une partie médicale composée, entre autres, du Vidal avec ses versions internationales, du *Quotidien du Médecin*, du *Quotidien du Pharmacien*, du *Généraliste*, de *Décision Santé*, ainsi que des éditions Masson. Il les a rapidement vendus à United Business Media. Masson appartient désormais – si rien

éviter que le français passe à la trappe avec le reste de l'édition francophone? Le niveau d'intervention pertinent pour les personnels de la recherche semble être la direction scientifique de l'Union européenne. Mais la pente est rude, pour paraphraser un de nos grands hommes. ■

Jean-Marc Douillard

→ Notes/Références

1. Plusieurs rapports se penchent sur cette question. On citera le «UK scholarly journals : 2006 baseline report» consultable à l'adresse : www.rin.ac.uk et le rapport d'avril 2008 au ministère de la Recherche du Comité IST présidé par Jean Salençon.
2. Il existe des contre-exemples cités dans le rapport du Comité IST.
3. Avec une certaine prépondérance européenne.
4. D'un certain point de vue, évidemment.

Bibliothèques universitaires

Les défis de la documentation électronique

Les budgets des bibliothèques universitaires consacrés à l'acquisition de documentation électronique ne permettent pas d'assurer l'accès des chercheurs aux contenus en ligne dont ils ont besoin.

BERNARD TESSIER

INGÉNIEUR D'ÉTUDES DOCUMENTALISTE À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES, SYNDIQUÉ AU SNASUB-FSU.

Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, les bibliothèques universitaires (BU) ont cherché à s'adapter aux nouvelles conditions économiques introduites par l'essor de la documentation électronique et, plus largement, de la « révolution Internet » (1). La position des BU reste globalement difficile, dans un contexte marqué, à la fois, par une « nouvelle donne » internationale pour l'accès aux ressources (2) et une politique nationale d'information scientifique et académique défaillante.

L'émergence de quelques grands bouquets d'éditeurs commerciaux européens a bouleversé l'économie des revues scientifiques. Les coûts des abonnements aux bases de données documentaires et revues en ligne ont explosé (3). Les BU ont même parfois été obligées de se désabonner de ressources importantes.

De même que l'édition électronique n'est pas une simple transposition de la version imprimée, le passage à la documentation en ligne ne se résume pas à un glissement des budgets des bibliothèques du papier vers le numérique. L'augmentation des tarifs des revues est vertigineuse. Le coût de l'accès en ligne s'ajoute, encore souvent, à l'abonnement papier.

Dans ce contexte, les bibliothèques ont paré au plus pressé en se regroupant dans le consor-



tium Couperin pour mettre en place un cadre national de négociation des licences de ressources électroniques avec les éditeurs. Mais cette politique touche ses limites.

De nouveaux modèles de tarification apparaissent pour les abonnements électroniques. Après les revues, les ouvrages basculent massivement en ligne. Après s'être concentrées pendant des années sur le problème majeur des accès immédiats, les bibliothèques doivent faire face à d'autres enjeux : la conservation pérenne des archives et la constitution de collections nationales voire européennes, la maîtrise des portails d'accès.

Les budgets actuels consacrés à l'acquisition de documentation électronique ne permettent pas d'assurer correctement l'accès des

chercheurs aux contenus en ligne dont ils ont besoin. De l'ordre de 15 à 20 millions d'euros (M€), ils sont sans commune mesure avec d'autres sommes investies pour le développement d'Internet et de son usage. Les 4 M€ d'actions spécifiques (4) pour subventionner des groupements d'achat de ressources électroniques ou soutenir des outils collectifs comme Persée sont à comparer aux 99 M€ de subvention publique pour le moteur de recherche Quaero. En l'absence de nouveaux financements ou de licences nationales d'accès, l'offre de documentation électronique proposée aux chercheurs restera étriquée. Elle sera assurée au détriment des collections d'ouvrages pour les étudiants et fortement dépendante des conditions fixées par les éditeurs.

A priori, le modèle de l'accès ouvert apparaît plus favorable aux services de documentation. Son financement repose non plus sur leurs épaules, via les abonnements, mais sur celles des auteurs et de leurs institutions. Ce modèle n'en pose pas moins de redoutables défis aux bibliothèques. Le premier étant le risque de désintermédiation par rapport au lecteur, étudiant ou chercheur.

Comment sélectionner et organiser des collections en libre accès ? Comment les faire coexister avec des ressources très coûteuses mais « incontournables » ? Comment adapter les services de la bibliothèque et participer à établir de nouvelles médiations entre ces ressources et les usagers ? Trop souvent, l'attention des bibliothèques se focalise sur les seules ressources payantes, par exemple pour le signalement dans les catalogues.

Confrontée à la nouvelle donne internationale, la politique française de documentation scientifique fait figure de parent pauvre d'une recherche publique elle-même bien malmenée

ces dernières années. Augmenter les dépenses de documentation pour l'enseignement supérieur et la recherche universitaire ne figure pas à l'ordre du jour même dans les discours. Au contraire, le budget 2008 enregistre une baisse des crédits de bibliothèques et documentation (5).

Mais la situation pourrait évoluer. Le rapport de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) du 22 janvier 2007 suggère la création d'une Agence nationale de l'information scientifique et technique (IST). À la suite de cette proposition, la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) a mis en place un Comité IST présidé par Jean Salençon.

Son rapport rendu public cet été souligne « La dualité CNRS-Université reproduite et mise en abîme dans le domaine de l'IST » et regrette le « manque de clarté et de coordination des structures » (6). Il insiste sur la nécessité de « mesures radicales et unificatrices » pour le pilotage de l'IST.

L'idée d'une stratégie pour les archives ouvertes et d'une très grande infrastructure de recherche – méta-portail de l'IST en France – apparaît séduisante. Mais le comité fait l'impasse sur les moyens budgétaires nécessaires à la politique ambitieuse recommandée que ne résoudra pas la seule question des archives ouvertes.

Le principal défi pour les bibliothèques universitaires françaises sera de contribuer à structurer cette véritable politique nationale de documentation numérique en l'articulant avec leur politique documentaire locale et les nouvelles médiations associées. ■

Bernard Teissier

→ Notes/Références

1. Rapport du comité IST, 2008. http://media.education.gouv.fr/file/2008/65/8/Rapport_IST-Juin_2008_31658.pdf
2. Dossier Abonnements numériques. Nouvelle donne, nouvelles problématiques. *Documentaliste - Sciences de l'information*, mai 2008, vol. 45, no 2.
3. Ils représentent 8,7 % des dépenses documentaires en 1998, 21 % en 2005. Source : Rapport sur les politiques nationales de recherche et de formations supérieures, PLF 2008. www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2008/pap/pdf/Jaune2008recherche.pdf
4. Engagés directement par la direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) en 2006, hors dotations aux établissements.
5. Ils s'élèvent à 349 M€ dont 111 M€ pour le fonctionnement, somme à laquelle il faut ajouter les budgets IST (information scientifique et technique) des organismes de recherche.
6. Rapport du comité IST, op. cit.

De l'imprimerie au numérique

Internet la dernière mise à jour du droit d'auteur ?

Le droit d'auteur concerne la forme des œuvres. Il donne à l'auteur des droits sur son écrit, non sur les idées ou informations qu'il exprime.

BERNARD LANG

DIRECTEUR DE RECHERCHE À L'INRIA.

Après avoir surtout protégé l'investissement des imprimeurs (copyright), le droit d'auteur s'est affirmé, au XVIII^e siècle, pour protéger aussi le droit des auteurs à être rémunérés tant par les imprimeurs que par les directeurs de théâtre. Cela correspond aux deux droits dévolus à l'auteur du simple fait de la création : le droit de reproduction et le droit de représentation. Ces droits, dits patrimoniaux, à durée limitée, permettent à l'auteur de se faire rémunérer pour son travail par leur cession totale ou partielle.

À cela s'ajoutent des droits moraux, dont certains – comme le droit de paternité – sont très anciens. Ils relevaient d'une morale de la création. Ils sont perpétuels et inaliénables, donc non commercialisables, du moins en France.

Appelé aussi « propriété littéraire et artistique », le droit d'auteur a été étendu à toutes les formes de la création : musique, peinture, sculpture, photographie, architecture, etc. Il comprend également un droit d'auteur affaibli – au bénéfice des employeurs – pour le logiciel, ainsi que les « droits voisins » qui concernent la contribution créative des interprètes et des producteurs.

Le droit d'auteur porte sur la forme des œuvres, et non ce qu'elles décrivent ou les moyens de leur réalisation. Il donne à l'auteur des droits sur son écrit, mais non sur les idées ou informations qu'il exprime. Il garantit à un architecte des droits sur l'apparence de son œuvre, mais non sur les techniques employées.

Le droit des brevets concerne, au contraire, l'appropriation de l'usage de techniques ou de

la production de réalisations concrètes, originales dans leur principe et non dans leur forme. Il ne saurait s'appliquer aux découvertes ou aux principes scientifiques en eux-mêmes. Un brevet s'obtient pour 20 ans au plus sur dépôt d'une demande et paiement d'un droit. Le droit d'auteur est sans formalité et les droits patrimoniaux persistent 70 ans après la mort de l'auteur – les droits voisins sont moins longs.

Le rôle de ces droits exclusifs (monopoles) accordés aux créateurs est de favoriser la création et sa mise en valeur, et donc d'encourager les investissements qui y contribuent – par exemple, l'édition, l'industrialisation d'un procédé – en permettant aux acteurs d'obtenir une rémunération par le contrôle des créations.

Mais trop de contrôle peut aussi engendrer un effet négatif sur la création qui n'est jamais isolée – elle se fonde toujours sur l'accès et l'usage du tissu culturel existant. Il faut aussi maintenir un difficile équilibre d'intérêts entre les créateurs, les intermédiaires et le public. Il est donc très délicat de fixer, au mieux, les modalités de ces droits exclusifs. Leurs effets dépendent de nombreux paramètres qui varient selon les secteurs.

Cette difficulté se révèle particulièrement critique avec l'Internet, la numérisation de l'information et la dématérialisation des techniques. Cette révolution change considérablement les structures économiques et les mécanismes techniques et sociaux de la création et de sa mise en valeur.

Le droit d'auteur actuel est fils de l'imprimerie. Le numérique et l'Internet vont nécessairement le changer et transformer l'économie qu'il régit. ■



Jeunesse déviante et justice, XIX^e-XX^e siècles (Europe, Amérique, Russie)

Dossier [page 6]

Les ravages de la
« modernisation »
universitaire
en Europe

Histoire sociale, recherche & engagements [page 158]

Quels « combats pour l'histoire » aujourd'hui ?

par Christophe Charle, Université de Paris-I
Entretiens avec J.-L. Fournel (SLU),
B. Monthubert (SLR), J. Fabbri (SNESup-FSU)
et P. Giovannini (univ. Florence)



Biographie & groupe social [page 210]

Les délégués à la protection de l'enfance,
en Belgique

par Aurore François, Université Catholique de Louvain
Biographies verticales : pour une histoire
sociale des alpinistes
par Pietro Causarano, Université de Florence

Internet et archives ouvertes

Les chercheurs, acteurs de la publication scientifique

À l'ère d'Internet, les éditeurs assurent un service minimal et leurs tarifs restent élevés. Les archives ouvertes offrent aux chercheurs l'occasion de reconquérir un de leurs outils de travail : la publication scientifique.

DAVID MONNIAUX

CHARGÉ DE RECHERCHE AU CNRS.



Quel rôle peut jouer un journal scientifique à l'ère d'Internet ? Historiquement, ces journaux remplissaient trois fonctions : diffuser le savoir à une échelle plus grande que de simples courriers personnels, sélectionner des articles de qualité et archiver des communications scientifiques par l'intermédiaire des bibliothèques.

Le Web permet une diffusion bien plus efficace que le papier avec un accès instantané et un faible coût de manutention. Aujourd'hui, la diffusion est largement numérique.

ARCHIVAGE

Pour un chercheur qui veut communiquer

ses résultats, la méthode la plus simple est de mettre ses papiers en accès libre sur sa page Web. Cette page est alors indexée par les grands moteurs de recherche (Google, etc.) et éventuellement par les moteurs spécialisés comme CiteSeer.

Ce procédé ne constitue pas une solution pérenne. La page Web pourra se déplacer ou disparaître au hasard de l'emploi du chercheur. Cet archivage personnalisé rend également difficile l'exploitation des métadonnées qui facilitent les recherches ou les statistiques (1).

Les supports numériques n'étant pas éternels, il faut prévoir une maintenance à long terme avec copie des documents d'un support à l'autre.

Pour garantir sa pérennité, l'archivage doit être réalisé dans des formats ouverts d'écriture et de lecture des données (2).

Tout cela suppose des structures administratives et financières capables de porter des projets à long terme. De grands organismes de recherche ou mieux des consortiums d'organismes m'apparaissent les mieux à même d'assurer la pérennité de telles archives. Le site international arXiv (3) et le site français HAL semblent répondre à ces conditions.

VALIDATION

Traditionnellement, la validation est assurée par un comité éditorial, ou un comité de programme dans le cas de conférences avec actes. C'est l'éditeur scientifique (editor) – et non l'éditeur commercial – qui effectue la sélection.

Le passage à l'Internet permet de dissocier nettement la fonction technique d'archivage et de mise en ligne de celle de labellisation. Les journaux de demain se contenteront-ils de sélectionner les papiers publiés sur arXiv que les auteurs leur auraient soumis ?

La dissociation entre le support technique et la sélection encourage d'autres approches qui ne reproduisent pas le schéma simple « une publication pour un journal ». Plusieurs comités éditoriaux avec des buts différents pourraient puiser au sein du même vivier d'articles (4). Par exemple, en phase avec la recherche la plus avancée pour la publication à cycle rapide. Ou pour le long terme, la sélection d'articles plus significatifs.

Les grands éditeurs scientifiques se sont développés afin de répondre à une demande logistique : mettre en page, imprimer et convoyer du papier, gérer des abonnements. La bureautique a considérablement simplifié la mise en page (5). À tel point que les éditeurs exigent

Archives ouvertes : deux modes de consultation

La recherche dans les archives ouvertes peut s'effectuer selon deux modes de consultation. L'approche traditionnelle (auteur, mot du titre, mots-clés) ou l'approche « plein texte ». Facilitée par les progrès de la spécification des métadonnées, cette dernière analyse tous les mots du document enregistré pour les comparer à ceux qui sont fournis par l'utilisateur. Google Scholar, par exemple, offre cette possibilité. Le traitement automatique de la langue naturelle permet d'extraire des informations de thématique à partir de textes écrits en français, anglais, etc. Les grands moteurs de recherche se contentent d'extraire les mots du texte sans se préoccuper de leurs rapports, ce qui ne permet pas de distinguer différents sens.

fréquemment du chercheur qu'il participe à cette tâche.

Les chercheurs financés par l'argent public abandonnent leurs droits d'auteur aux éditeurs sur des articles évalués par d'autres chercheurs, également financés par l'argent public. Ces éditeurs revendent fort cher l'accès à ces mêmes articles aux employeurs des chercheurs, financés par l'argent public.

Le service apporté par les éditeurs semble minimal et leurs tarifs restent très élevés (6). L'Internet offre aux chercheurs l'occasion de reconquérir un de leurs outils de travail : la publication scientifique. ■

David Monniaux

→ Notes/Références

1. Nom des auteurs, mots-clés, etc.

2. Très utilisé dans certaines disciplines, le format Microsoft Word n'est ni ouvert ni pérenne contrairement à d'autres formats comme pdf et html. Rien ne garantit que, dans 50 ou 100 ans, la société Microsoft continuera à fournir, à des tarifs acceptables, des logiciels capables de relire parfaitement les documents actuels.

3. www.arXiv.org

4. Proposition de Jean-Michel Yolin.

5. Fréquemment sous-traitée dans des pays à bas coûts de travail.

6. Les bouquets d'abonnements électroniques aux revues des éditeurs commerciaux restent également très coûteux.

Métadonnées

Indexer pour exister sur Internet

Les mots-clés, ou métadonnées, servent à identifier une ressource sur Internet parmi une multitude exponentielle de contenus. Derrière la volonté de synthétiser le contenu et de codifier son accès, se trouve forcément une «vision du monde».

RICHARD WALTER

INGÉNIEUR D'ÉTUDES AU CNRS, ÉLU AU COMITÉ NATIONAL, MEMBRE DU BUREAU NATIONAL SNCS.

Comment retrouver une ressource parmi une multitude exponentielle de contenus dans cet océan qu'est Internet ? Avec le succès foudroyant de Google ou de Wikipédia, comment se faire remarquer ? Dans ce réseau qui se veut non hiérarchisé, il faut indexer, s'indexer, se faire repérer sur des lieux stratégiques comme les moteurs de recherche et les sites portails. La consultation du nouveau livre (numérique) d'un éditeur ou d'un article en ligne d'un chercheur en dépend. L'indexation devient le grand marché de l'Internet. L'explosion médiatique autour de la notion floue de «web 2.0» en apporte la preuve.

MOTS-CLÉS ET MÉTADONNÉES

Les mots-clés servent à identifier une ressource pour trouver une information sur Internet. Un mot-clé possède souvent plusieurs sens. En fonction de son contexte d'emploi, il faut s'assurer que les mots utilisés sont bien compris dans le sens donné par l'auteur. Pour répondre à ce qui constitue l'un de ses grands enjeux, le réseau se concentre sur la fabrication d'index (1), de thésaurus (2) ou d'ontologies (3). À partir de quoi et sur quels modèles les fabriquer ?

Derrière la volonté de synthétiser le contenu et de codifier son accès, se trouve forcément une «vision du monde». Un mot-clé doit toujours être désambiguïsé et la méthode utilisée reste le référent culturel. Si telle définition d'un mot-clé n'appartient pas à notre culture et que nous l'ignorons, nous risquons, à court terme, de commettre des contresens. À long terme, d'être obligés de perdre notre «exception culturelle». Plutôt que mots-clés, on préfère parler maintenant de métadonnées. Elles

décrivent, synthétisent ou expliquent le contenu d'une ressource. Plusieurs approches tentent de mettre en pratique une analyse sémantique du contenu via ces métadonnées. Cette analyse voudrait arriver à un balisage codifié du sens, vieux rêve de l'informatique.

Les enjeux actuels autour de la normalisation des index et des ontologies sont cruciaux. Si le modèle américain de classification s'impose, nous aurons des grilles d'indexation conceptuelle de contenus avec, par exemple, la notion de culture qui engloberait aussi bien Walt Disney que les «cultural studies» mais oublierait tout le secteur du patrimoine. Pour que notre pratique, notre expérience, notre «culture» ne soient pas abandonnées, il importe d'être attentif à la définition de ces régulateurs et de participer à leur élaboration.

COMPLEXIFICATION DES USAGES

L'usage des métadonnées va vers la complexification et l'hyperprécision. La puissance sans cesse grandissante des systèmes informatiques – particulièrement pour le traitement de l'information – génère encore le fantasme d'une description exhaustive des différents sens d'un texte. Comme si les pouvoirs magiques des métadonnées réveillaient le rêve bourgeois d'un livre qui, dans son propre contenu, épuiserait tous ses sens possibles. Ce mouvement exponentiel ne doit pas aller au détriment de la compréhension par l'utilisateur final, surtout s'il désire une approche plus généraliste ou plus pédagogique qu'exhaustive. Indispensables à la production et à l'utilisation des ressources numériques, les métadonnées doivent respecter un équilibre entre la précision et la compréhension. Le coût économique de la création et



du renseignement des métadonnées ne peut également être ignoré. Il faut s'interroger pour savoir ce qui doit être gardé *a minima* et ce qui peut être automatisé.

La diffusion des ressources numériques se fait toujours sous forme de protocole (4). Les protocoles techniques d'Internet sont au point (5) mais la standardisation des encodages nécessaires aux échanges de contenus numériques n'est pas encore faite. Pour reconnaître et exploiter un de ces contenus, il faut que le système de l'utilisateur puisse comprendre l'encodage de la ressource et donc de ses métadonnées.

Plusieurs tentatives sont en cours d'élaboration (6). Chacune développe un langage structuré permettant de décrire et de rendre utilisable dans un contexte donné la ressource. Elles présentent des points communs mais elles auront toujours des différences, répondant aux besoins spécifiques d'usage et à la diversité des systèmes informatiques ou documentaires. Cet équilibre entre codification et spécificités doit permettre via Internet un meilleur accès à la diversité des contenus. ■

Richard Walter

→ Notes/Références

1. Liste ordonnée qui permet un accès rapide à une partie spécifique d'un contenu.
2. Ensemble structuré de termes pouvant servir à l'indexation d'un ou plusieurs documents, avec des descripteurs et des non-descripteurs qui renvoient uniquement à un descripteur.
3. Ensemble structuré des concepts définissant un domaine.
4. Langage commun qui permet à des systèmes informatiques de se comprendre.
5. Comme les protocoles techniques d'Internet - TCP/IP, HTTP, etc.
6. XML, TEI, Dublin core, RDF, etc.

Histoire & Sociétés

La revue scientifique, un projet nécessairement collectif

Revue scientifique non spécialisée, *Histoire & Sociétés* repose sur une dynamique collective de production éditoriale. Ce projet a été porté par des chercheurs non professionnalisés organisés en association, le Groupe d'histoire sociale.

PASCAL BURESI¹, FRANÇOIS GUEDJ², JÉRÔME MARTIN³, MICHEL PINAULT⁴

1. CHARGÉ DE RECHERCHE AU CNRS, TRÉSORIER DU GROUPE D'HISTOIRE SOCIALE.
2. DOCTORANT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE À L'UNIVERSITÉ PARIS I, SECRÉTAIRE DU GROUPE D'HISTOIRE SOCIALE.
3. DOCTORANT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE À L'UNIVERSITÉ PARIS IV, PRÉSIDENT DU GROUPE D'HISTOIRE SOCIALE.
4. CHERCHEUR ASSOCIÉ AU CENTRE ALEXANDRE-KOYRÉ, SECRÉTAIRE DE RÉDACTION D'*HISTOIRE & SOCIÉTÉS*.



Histoire & Sociétés est née, en 2002, d'une ambition scientifique et d'un engagement : promouvoir et valoriser une recherche en « histoire sociale-projet » en plein renouveau mais qui avait presque disparu de l'offre éditoriale existante (1). L'attitude de l'institution, les ressources financières et les difficultés pour les chercheurs du comité de rédaction de s'inscrire dans une dynamique collective ont entraîné l'arrêt de sa publication.

Ce projet a été porté par un groupe de chercheurs européens, non professionnalisés et organisés en association loi de 1901 – le Groupe d'histoire sociale. Il prit forme en dehors de l'université, au lendemain du mouvement social de décembre 1995, mais il a entretenu des liens avec des laboratoires de recherche (2).

NOUVEAU MODÈLE DE REVUE SCIENTIFIQUE

L'ambition éditoriale et scientifique initiale de publication d'une revue s'est traduite par une réflexion sur la forme à adopter et sur la manière d'intéresser un lectorat qui puissent, à la fois, justifier et financer le projet collectif.

Car si les chercheurs lisent les revues, ils ne s'y abonnent pas ou ne le font plus. Fait aggravé par le développement des abonnements électroniques institutionnels et groupés. *Histoire & Sociétés* présenta un modèle éditorial original, celui d'une revue scientifique non spécialiste, reposant sur une dynamique collective de production éditoriale (3). La rédaction s'est attachée à produire des synthèses, à favoriser les échanges entre spécialités et entre disciplines et à permettre ainsi d'en finir avec la stérilité d'une spécialisation excessive.

La structure éditoriale de la revue a été élaborée dans cet esprit : approche comparatiste et transdisciplinaire, thématiques privilégiées centrées sur le travail et les groupes sociaux, valorisation de l'iconographie, articles courts et appareil critique allégé. De ce point de vue, le pari a été gagné. La conquête d'un lectorat important et l'évaluation scientifique de la revue établie pour la Fondation européenne pour la science l'attestent (4).

MILIEU UNIVERSITAIRE ENTRE DÉNIGREMENT ET EMPATHIE

Pourtant, nos choix furent critiqués. Par exemple, dans le rapport de la section 33 du Comité national, lors de la deuxième demande de subvention au titre de l'aide aux périodiques du CNRS. Nos choix furent jugés non scientifiques et la revue fut « accusée » d'être

un magazine de vulgarisation. Cette critique ne résume pas l'attitude de l'institution. Mais elle contribua, avec d'autres, à maintenir ce projet dans une position d'extériorité par rapport à celle-ci.

Dès la parution de ses premières livraisons, la revue a pourtant bénéficié d'une réelle empathie. De nombreuses collaborations eurent lieu : contributions éditoriales, coorganisations de journées d'études, voire définition de projets communs de recherche.

Mais aucun de ces projets n'a abouti à l'intégration de la revue et de sa rédaction dans les programmes de recherches propres des institutions partenaires. Par contre, *Histoire & Sociétés* est devenue un espace éditorial d'autant plus attrayant que la revue ne s'inscrivait dans aucune logique de valorisation d'une institution spécifique.

Née au moment où le service d'aide aux périodiques du CNRS se refusait à soutenir toute nouvelle publication, *Histoire & Sociétés* n'a pu être publiée que grâce à son soutien indirect. Trois de ses cinq secrétaires de rédaction successifs ont bénéficié d'un détachement au CNRS dans le cadre de leurs recherches doctorales ou postdoctorales.

FINANCER UNE REVUE SCIENTIFIQUE

Le succès de la campagne de lancement avait permis de dépasser les mille abonnés (5). La pérennité de la revue reposait sur un haut niveau de subvention (6) : aide à l'édition, subventions du CNL, abonnements groupés de partenaires réguliers comme la MGEN, vente en nombre de numéros soutenus par des partenaires plus

→



→ ponctuels comme la MIRE (ministère du Travail), voire d'espaces publicitaires.

Au vu de la rareté des subventions directes (7), le projet a nécessité un important investissement de recherche d'aides. Ce travail a été mené par ceux-là mêmes qui concevaient, éditaient et publiaient la revue. Intégrant *Histoire & Sociétés* comme acteur collectif de la recherche et comme débouché éditorial, des projets de recherche, parfois très lourds, ont été déposés en vain par les membres de la rédaction (8).

RESSOURCES HUMAINES INSUFFISANTES

Plus que d'un manque de ressources financières, le projet a souffert de ressources humaines insuffisantes. Les contraintes pesant sur la rédaction ont nécessité une mobilisation intense entraînant une rotation importante de ses membres.

Nombre d'entre eux ont réussi à se professionnaliser dans l'université ou la recherche (9). Dans leur quasi-totalité, ils n'ont plus disposé du temps nécessaire à la rédaction d'*Histoire & Sociétés*. L'engagement a été inversement proportionnel à l'institutionnalisation !

Nous avons pu prendre la mesure du poids grandissant des tâches administratives et des charges d'enseignement pesant sur les maîtres

de conférences. Nous avons aussi dû compter avec le mode dominant de socialisation des chercheurs : l'intervention individuelle et spécialisée et le refus, parfois explicite, de s'inscrire dans une dynamique collective trop prenante.

Les exemples sont nombreux de cette réticence à s'engager au-delà du seul terrain de la spécialité puis, rapidement, au-delà du seul travail rédactionnel. Cela s'est notamment traduit par la difficulté à impulser, au sein de la rédaction, une pratique de lecture collective critique ou l'impossibilité d'élaborer des textes collectifs, en dehors d'espaces très réduits comme les éditoriaux.

Projet ambitieux confronté aux limites du possible, *Histoire & Sociétés* aura donc été à l'image du groupe de chercheurs qui l'a fait vivre.

Échec ou succès ? Si le critère est la pérennisation de la revue et le développement d'une alternative éditoriale dans le cercle des revues, il s'agit d'un échec. Si l'enjeu est de reconnaître la nécessité – désormais incontournable – de redonner sa place à la recherche et à l'édition en histoire sociale et de faire exister, dans ce champ, une pensée collective agissante, alors l'avenir est ouvert. ■

Pascal Buresi, François Guedj, Jérôme Martin, Michel Pinault

→ Notes/Références

Une version complète de cet article et tous les numéros d'*Histoire & Sociétés* sont consultables sur le site du Groupe d'histoire sociale : <http://groupeedhistoiresocia.free.fr>

1. En introduction aux thématiques d'« histoire sociale-projet », on consultera : CROSSICK, G. Qu'est-ce que l'histoire sociale ? In MICHAUD, Y (ed). *Université de tous les savoirs, volume 3, Qu'est-ce que la société ?* Paris : Odile Jacob, 2000. p. 300-309.

2. Particulièrement, le CHS, UMR CNRS 8058, Paris I ; l'IDHE, UMR CNRS 8533, Paris X, ou encore les départements « Sciences de l'éducation » et « Histoire » de l'université de Florence (Italie).

3. L'évolution des dispositifs d'aide aux revues (du CNRS ou du CNL) voue à la disparition la revue scientifique spécialisée sur support papier : cf. Barluet (Sophie), « Les revues françaises aujourd'hui : entre désir et dérives, une identité à retrouver » : www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Les_revues_francaises_aujourd_hui.pdf

4. www.esf.org/research-areas/humanities/#c13190

5. Ils se sont maintenus autour de 700.

6. L'équilibre financier se situait autour de 2500 abonnés. Le Groupe d'histoire sociale s'engageait auprès de son éditeur à équilibrer les frais de fabrication. De 2002 à 2007, les recettes dégagées par la revue ont tourné autour de 285 000 euros. Près de 110 000 euros (soit 40 %) ont été apportés par le Groupe d'histoire sociale.

7. Subventions de la région Île-de-France grâce au dispositif « emploi tremplin » qui nous a permis de salarier une maquettiste, du CNL et, dans une moindre mesure, de la MGEN.

8. Par exemple en 2003, une ACI Jeunes chercheurs sur l'histoire du travail dans la perspective du centenaire du ministère du Travail de 2006 ou un projet PICRI proposé, en 2005, à la région Île-de-France.

9. Sur une quarantaine de membres de la rédaction, 16 sont entrés dans l'institution.

Informer le public

Wikipédia

le nouveau média pour les scientifiques

Sixième site le plus visité dans le monde, Wikipédia est, de loin, le premier site culturel et éducatif. Cette encyclopédie librement réutilisable propose la consultation gratuite de plus de 10 millions d'articles dans plus de 250 langues.

DAVID MONNIAUX

CHARGÉ DE RECHERCHE AU CNRS.

Comment informer le grand public et avec quel média, s'interroge le scientifique. Internet avec des sites tels que Wikipédia transforme les possibilités offertes aux chercheurs de partager, avec le plus grand nombre, leurs connaissances, ce qui constitue l'une de leurs missions.

Les magazines de vulgarisation sérieux comme *Pour la science* ne touchent qu'une petite partie de la population. Pour atteindre la majorité, il faut, traditionnellement, passer par les médias généralistes.

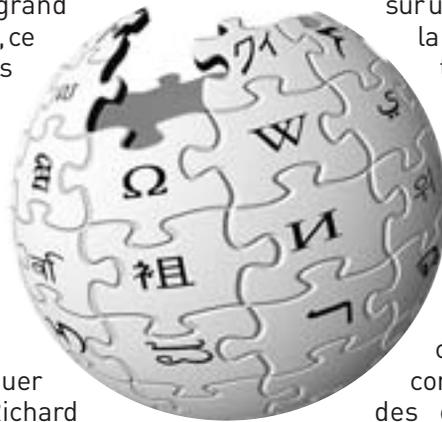
Comme l'ont fait remarquer le prix Nobel de physique Richard Feynman ou le sociologue Pierre Bourdieu, ces médias sont en général inadaptés au discours scientifique. Ils dramatisent et scénarisent les enjeux. Ils exigent des réponses courtes, tranchées, parfois simplistes à des

questions complexes ou à de faux problèmes.

Des journalistes travaillant dans l'urgence assurent le filtrage de l'information. Fréquemment dépourvus de formation scientifique, ils doivent intervenir, dans bien des cas, sur une vaste étendue de sujets – de la biologie jusqu'au droit de l'Internet (1). Ils ne peuvent pas être compétents dans tous les domaines.

La confusion sur des notions scientifiques de base règne. De nombreux articles mélangent, par exemple, énergie – kWh, parfois écrit kW/h – et puissance (kW) ! Comment, dans ces conditions, informer le public sur des enjeux, pourtant capitaux, comme la production d'énergie ou le cycle du carbone ?

Écrire des articles de vulgarisation, les mettre en forme, chercher ou réaliser leur iconographie prend du temps. Concevoir et tenir à jour



Les règles éditoriales de Wikipédia

- Neutralité et absence de partis pris : sur une question donnée, toutes les principales théories et opinions doivent être exposées, et correctement attribuées ;
- Absence de théories, d'opinions ou de jugements personnels
- Ton impersonnel
- Indication de sources (bibliographie)
- Civilité dans les discussions, etc.

→

→ un site spécialisé peut demander des efforts considérables, en sus des activités de recherche, d'enseignement et d'administration.

Un chercheur isolé n'est pas forcément bien armé pour parler de l'ensemble d'un sujet. Ainsi, un mathématicien peut être excellent, tout en connaissant mal l'histoire des concepts qu'il étudie. Le travail en collaboration est donc tout indiqué. Internet offre aux scientifiques cette perspective unique de s'adresser directement au public. Il leur fournit des outils adaptés pour conquérir les moyens de leur expression.

Site Web doté de fonctions d'édition et de communication faciles d'accès, le *wiki* permet une écriture collaborative. Se servir d'un *wiki* ne nécessite pas de connaître les technologies Web (2). C'est ce qui assure son succès.

WIKIPÉDIA, PREMIER SITE CULTUREL

Wikipédia est un projet d'encyclopédie librement réutilisable (3). Ce *wiki* le plus connu propose la consultation gratuite de 678 035 articles en français, plus de 10 millions dans plus de 250 langues (4).

Tous les participants peuvent modifier les articles, sans contrôle *a priori* d'identité ou de compétences. En cas de non-respect des règles éditoriales (cf. encadré), ils s'exposent à des sanctions. Les participants élisent en leur sein des « administrateurs » chargés, notamment, de réprimer les abus du site, au besoin par l'exclusion des indécents. Ces « administrateurs » ne jouent pas de rôle éditorial particulier.

Fondé en 2001, Wikipédia est devenu le 6^e site le plus visité dans le monde. Le 7^e en France, avec environ 10 millions de visiteurs chaque mois (5). Sans publicité et à but non lucratif, c'est, de loin, le premier site culturel ou éducatif.

Wikipédia subit des attaques régulières dans plusieurs médias. Le site regorgerait d'erreurs et d'opinions, notamment sur les sujets historiques et politiques. Il éloignerait élèves et étudiants de ressources plus fiables, en les inci-

tant au « copier-coller ». Avant de consulter des ouvrages plus spécialisés, un travail universitaire nécessite pourtant des encyclopédies pour acquérir une vision générale du sujet – mots-clés, thèmes liés et références bibliographiques. Les dérives relevées procèdent plutôt de la tentation de certains étudiants de couper au plus court pour rendre un devoir, désir qui n'a pas attendu Internet. Wikipédia a l'immense mérite d'avouer ses propres limites. Il incite le lecteur à faire preuve d'esprit critique, à vérifier les sources et à prendre ses responsabilités.

Certains suggèrent de changer son fonctionnement, afin d'améliorer la qualité des articles ou limiter les abus. Ils demandent, par exemple, que Wikipédia n'autorise plus l'édition sous pseudonyme et exige de chaque participant qu'il fournisse prénom, nom, voire qualifications.

Il y a pourtant des raisons tout à fait valables de conserver l'anonymat, par exemple le désir de ne pas risquer d'être harassé par des malveillants si on intervient sur un sujet « sensible ». De plus, il n'existe pas de moyen simple et bon marché de vérifier les identités et les qualifications de milliers de contributeurs. Le nouveau site collaboratif de Larousse ne vérifie d'ailleurs ni l'identité ni les qualifications des internautes qui y contribuent (6). Présenté par la presse, avant même son lancement, comme plus fiable que Wikipédia, il est cependant vulnérable aux articles fantaisistes (7).

Des critiques prétendent que les spécialistes se détournent de Wikipédia de peur qu'un *ignoramus* puisse revenir sur leur travail. C'est sans doute parfois le cas, mais il faut nuancer, notamment au regard des autres moyens d'expression.

Le scientifique qui répond à la presse s'expose à voir son propos déformé ou sorti de son contexte, sans contrôle de sa part (8). Celui qui gère son propre site scientifique doit assurer, en plus de la rédaction d'articles, des activités pour lesquelles il n'est ni le plus compétent ni le plus efficace – relecture, mise en page, ico-

Wikimédia France soutient la diffusion de la connaissance

Wikimédia France est une association loi 1901 regroupant des utilisateurs de Wikipédia et d'autres projets associés. Elle soutient la diffusion libre de la connaissance. En 2007, elle a organisé un colloque sur la collaboration des universitaires et des spécialistes à Wikipédia. Elle envisage de nouveaux colloques sur ce sujet, sans doute en ciblant certaines disciplines – par exemple l'histoire.

www.wikimedia.fr/wiki/Accueil

Étude d'Euro RSCG sur les entreprises et Wikipédia. Le CAC 40 a-t-il peur de Wikipédia ?

« *Wikipédia cannibalise l'image des entreprises du CAC 40 et leur dirigeant* », déplore l'agence Euro RSCG C & O qui a réalisé une étude sur la place des entreprises sur Wikipédia. Le constat est « cruel » pour ces multinationales qui soignent leur image à coup de millions : 39 entreprises du CAC voient l'article Wikipédia les concernant positionné sur la première page de Google. fr. Vingt-neuf dirigeants du CAC voient leur biographie sur Wikipédia arriver en première position. Tous les jours, 10 % des internautes consultent Wikipédia, première source d'information pour les étudiants, les journalistes et la plupart des décideurs (1). « *Le référencement par Google est totalement indépendant de Wikimedia et ce bon référencement souligne le succès des projets. Wikimedia France s'inquiète d'une volonté de contrôle de l'information par des entreprises ou une quelconque entité, alors que l'encyclopédie se veut totalement indépendante et prétend refléter l'état des connaissances sur un sujet, non ce qu'une entreprise veut présenter d'elle* », souligne l'association dans un communiqué.

1. www.alexa.com/data/details/traffic_details/wikipedia.org

nographie, voire maintenance informatique. La présence de non-spécialistes sur Wikipédia pallie ce handicap : certains corrigent les fautes d'orthographe, d'autres refont la présentation des figures, etc.

L'accusation selon laquelle les articles de Wikipédia seraient exclusivement rédigés par des amateurs ne tient pas. Des doctorants et des universitaires participent au site. Des sujets aussi ésotériques que la théorie des corps réels clos ne peuvent être écrits par des ignorants.

Des sites censés remédier aux défauts de Wikipédia ont été fondés – Veropedia, Citizen-

dium, etc. Ils n'ont pas connu le succès. Wikipédia cherche des moyens réalistes d'enrichir son contenu sans casser sa dynamique. Des procédés techniques sont en cours d'évaluation (9). Les principales communautés linguistiques (anglais, allemand, français) constituent des projets thématiques. Au-delà des polémiques souvent stériles et artificielles qui l'entourent, Wikipédia existe. Il ne tient qu'à nous, chercheurs et enseignants-chercheurs, de le perfectionner. ■

David Monniaux

→ Notes/Références

1. Sciences, technologies et droit des technologies sont souvent confondus.
2. Bien entendu, la familiarité avec l'informatique aide.
3. fr.wikipedia.org [en français] en.wikipedia.org [en anglais], etc.
4. Chaque page du site est soit un article traitant d'un thème donné, plus ou moins spécialisé, soit une page destinée à l'administration du site ou aux discussions concernant celle-ci.
5. Données Médiamétrie.
6. Je me suis enregistré sur le site de Larousse sous mon propre nom et qualité, mais en utilisant une adresse de courriel m'identifiant comme « Coco Lapin ». Larousse n'y a vu aucun inconvénient et m'a permis de publier immédiatement un article traitant de géométrie algébrique réelle. Un individu moins scrupuleux aurait pu s'inventer des qualifications ou prendre le nom d'un universitaire existant.
7. Larousse a fini par supprimer un article « catapultage de loutres ».
8. Longuement interrogé par des journalistes sur la fiabilité de l'informatique des automobiles, un directeur de recherche de l'INRIA a vu ses propos extraits de leur contexte pour être utilisés dans un documentaire sur la mort de la princesse Diana. Cet expert en systèmes informatiques embarqués n'avait pourtant nullement prétendu que cette mort serait due à un dysfonctionnement informatique.
9. Notamment le système d'évaluation statistique de la fiabilité des intervenants et de leurs contributions, proposé par le Pr Luca de Alfaro de l'Université de Californie à Santa Cruz.

Bibliométrie et évaluation de la recherche

Le danger des mauvais usages des indicateurs

De piètre valeur scientifique, le classement de Shanghai et l'indice h ne constituent pas des indicateurs valables pour évaluer la qualité de la recherche.

YVES GINGRAS

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DE L'OBSERVATOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES DU CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE SUR LES SCIENCES ET LES TECHNOLOGIES.

À la fin des années soixante-dix, la bibliométrie naissante relevait d'une petite communauté assez méconnue composée de sociologues, historiens ou statisticiens (1). Ces chercheurs étudiaient les transformations du système de la science à travers les propriétés des publications scientifiques et des références qu'elles contiennent – les « citations » (2). Cette « science de la science » est devenue aujourd'hui un enjeu politique lié à l'évaluation institutionnelle, tout en restant une discipline scientifique.

Ces travaux d'évaluation de la recherche (3) fondés sur la bibliométrie se font essentiellement à une échelle agrégée – grand laboratoire, université, pays. Ils évitent l'usage de la bibliométrie à des fins d'évaluation des individus.

En trois décennies, les propriétés agrégées des publications et des citations ont été établies. Elles permettent de comprendre les transformations de la science et de remettre en question de nombreux clichés qui circulent parmi les scientifiques (4). Elles donnent des résultats qui peuvent avoir une valeur statistique alors que les données individuelles varient considérablement (5).

ANARCHIE ÉVALUATIVE

Depuis quelques années, une véritable fièvre de l'évaluation de la recherche sévit, particulièrement en Europe. Elle donne lieu à des utilisations anarchiques de la bibliométrie. Il suffit de lire dans *Nature* et *Science* les nombreuses lettres de scientifiques pour s'en rendre compte.

Google Scholar et même Internet au com-

plet servent de plus en plus de banques de données pour l'analyse bibliométrique – et, par extension, « webométrique ». Mais ces deux sources demeurent non contrôlées et non reproductibles. Leur contenu varie au fil du temps et il n'existe pas de critères d'inclusion des documents (6).

Ces particularités ont contribué à un climat d'anarchie évaluative. Tout chercheur peut tenter de « mesurer » sa « visibilité » en concoctant un indicateur spontané fondé sur le nombre de « hits » sur le Web ou dans Google Scholar.

La multiplication récente des usages « spontanés » de l'évaluation et de la création de prétendus indicateurs de la « qualité » de la recherche concourt à créer un certain chaos dans le monde académique qui ne sait pas vraiment évaluer ces « mesures ».

Ces indices établissent des palmarès dont les modalités de construction restent souvent mal connues. Ils fonctionnent comme des « boîtes noires » non analysées, utilisées comme des « faits » dont devraient tenir compte les « décideurs » dans leur politique de la recherche. Leur existence et leur persistance semblent résulter d'une loi sociale qui veut que « any number beats no number » : mieux vaut n'importe quel chiffre que pas de chiffre du tout !

Valérie Pécresse, ministre de la Recherche, n'échappe pas à cette loi. « *Les résultats [pour la France] du classement de Shanghai [...] plaident pour une politique de regroupement de nos forces* », affirme-t-elle (7). Avant de construire une politique sur un indicateur d'une piètre valeur scientifique, il vaudrait mieux s'assurer que ce classement soit davantage qu'un mirage.

INDICATEUR BIEN CONSTRUIT

Rappelons trois propriétés de base d'un indicateur bien construit. Un « indicateur » est une variable mesurable qui vise à appréhender un concept : l'inflation, la productivité ou la qualité de la recherche. Il n'est pas le concept mais une façon de suivre les propriétés et les variations dans le temps du concept visé. Il doit donc être fortement corrélé aux caractéristiques présumées du concept lui-même.

La première propriété d'un indicateur est son adéquation à l'objet. La mesure est-elle appropriée à l'objet évalué ? Par exemple pour les citations, on peut s'assurer avec des chercheurs connus qu'elles peuvent servir d'indicateur pour mesurer l'impact scientifique d'un auteur dans la longue durée. Si Einstein obtient plus de citations que le chercheur moyen, la citation est corrélée à la renommée. Si ce n'était pas le cas, ce serait un mauvais indicateur (8).

Un indicateur doit être homogène dans sa composition. Le nombre d'articles publiés dans les principales revues scientifiques fournit un indicateur homogène de l'intensité de l'activité de recherche – à l'échelle d'un pays, par exemple. Il s'agit d'une mesure d'extrants qui peut être comparée à une mesure d'intrants, par exemple la valeur en euros des investissements en recherche. Cet indicateur permet de comparer les pays et même les institutions entre elles. Il dresse une *cartographie* des activités selon deux mesures : intrants et extrants.

Pris comme une mesure de « qualité » et combiné avec un indicateur de réputation fondé sur un panel d'experts, cet indicateur devient assez hétérogène. Il pourra varier de façon imprévue si la composition du panel change.

Un indicateur doit évoluer en conformité avec l'inertie propre à l'objet mesuré qui varie plus ou moins rapidement selon ses caractéristiques intrinsèques.

Prenons l'exemple d'un thermomètre électronique à écran numérique. Si dans une pièce sans courant d'air, il indique 20 °C, puis 12 et encore une minute plus tard 30, l'observateur conclura que l'instrument est défectueux. La thermodynamique confirme ce que l'on sait intuitivement : la température d'une pièce ne peut varier aussi rapidement en trois minutes !

Les grandes institutions académiques sont de lourds paquebots qui ne changent pas de cap précipitamment en fonction de demandes éphémères, voire frivoles. Un palmarès annuel qui montrerait qu'une institution est passée, en un an, du 1^{er} au 6^e rang suggérerait fortement que l'indicateur utilisé est défectueux, et non pas que la qualité de l'institution a baissé !

Aux États-Unis, le *National Research Council* produit, tous les dix ans, un classement de l'ensemble des programmes de doctorat des universités américaines. Cette fréquence respecte le caractère inertiel de l'institution universitaire. La probabilité qu'un programme académique soit excellent en 2008 et médiocre en 2009 est à peu près nulle. Évaluer de grands groupes tous les quatre ans n'a pas de sens et constitue un gaspillage de ressources. Il faudrait plutôt évaluer tous les six ans pour mesurer des changements importants.

À la lumière de ces trois critères de validité, examinons le classement de Shanghai et l'indice *h* ou « *h index* ». Le premier vise plutôt les « décideurs » politiques et les présidents d'université. Il propose un classement mondial des universités – réponse miracle et facile à la question de la qualité des institutions dans un contexte de « compétition mondiale ». Le second circule, de plus en plus, parmi les scientifiques et « évalue » les chercheurs individuels.

Malgré le caractère multidimensionnel de la recherche, ces indices utilisent *un seul nombre* pour classer et « évaluer » la « qualité » de la recherche des individus et des organismes. On le devine déjà : ils ne constituent nullement des indicateurs valables.

INDICE *h* GÉNÉRALISÉ

Comme s'il contribuait à satisfaire le narcissisme des scientifiques, l'indice *h* s'est généralisé parmi eux en moins de deux ans. Il est même incorporé dans des banques de données ! Construit par le physicien Jorge E. Hirsch de l'université de Californie, il correspond au nombre d'articles *n* qu'un chercheur a publié et qui ont reçu au moins *n* citations (pour une période donnée).

Un auteur qui a publié 20 articles parmi lesquels 10 ont, au moins, 10 citations chacun aura un indice *h* de 10. Cet indicateur de « qualité » de la recherche d'un individu est donc un composite de la production (nombre d'articles écrits) et de la « qualité » (nombre de citations reçues). Un tel mélange devrait déjà nous faire douter de sa fiabilité. Selon son concepteur, il favoriserait « une évaluation plus démocratique des chercheurs ». Or, cet index n'a que peu d'utilité à l'échelle individuelle et il peut engendrer des effets pervers sur le plan de la prise de décision (9). Pour le démontrer, comparons deux cas de figure.

Sur une période de temps donnée, un jeune chercheur publie trois articles cités 60 fois chacun. Plus prolifique, le second chercheur du même âge compte à son actif 10 articles, cités

→

→ 11 fois chacun. Il obtient donc un indice h de 10 et le premier un indice h de 3. On ne peut pas pour autant en conclure que le second est trois fois « plus productif » que le premier.

Encore une fois, ce sont, le plus souvent, les scientifiques eux-mêmes qui succombent aux abus dangereux de la bibliométrie individuelle alors que les bibliométriciens savent en faire un usage sérieux limité au niveau agrégé.

SHANGHAI EN VOGUE

Très en vogue, le classement de Shanghai semble attendu chaque année avec impatience par de nombreux dirigeants d'université. Ce palmarès des supposées « meilleures » universités mondiales se fonde sur la somme de plusieurs indices déjà corrélés entre eux alors qu'un bon système de mesure doit être composé d'indicateurs mutuellement exclusifs.

Il amalgame des données assez hétérogènes et difficilement reproductibles (10) comme le nombre de publications dans *Science* et *Nature* et le nombre de prix Nobel liés à l'université. Surtout, il ne respecte pas l'inertie propre à une institution académique.

Comment croire un indice qui modifie la position d'une université de plus de 100 rangs dans le palmarès par le seul fait d'attribuer à l'université de Berlin ou à l'université Humboldt le prix Nobel d'Einstein obtenu en 1922 ? La qualité d'une université peut-elle être influencée de la sorte par des travaux effectués plus de 80 ans auparavant (11) ? Ce classement n'a en réalité qu'une piètre valeur scientifique. Il doit

probablement l'essentiel de sa visibilité actuelle au fait qu'il fait miroiter un accès à un marché de l'éducation potentiellement lucratif. Seule une psychosociologie des dirigeants universitaires et autres décideurs haut placés pourrait expliquer leur engouement !

Pour contrer cette anarchie bibliométrique qui gagne du terrain, il faut convaincre les institutions de cesser d'imposer des indices fondés sur des indicateurs douteux, construits par des chercheurs qui s'improvisent bibliométriciens.

Il faut surtout éduquer et persuader les scientifiques des dangers des mauvais usages de la bibliométrie. Ce sont eux qui indiquent, sans trop se poser de questions, leur *indice h* dans leur C.V. – comme s'il représentait une mesure homogène et comparable d'un domaine à l'autre. Ces mêmes chercheurs – qui siègent dans des comités et conseils d'administration – suggèrent parfois d'en généraliser l'utilisation.

Ceux qui se targuent de prendre des décisions à la lumière de ces indicateurs soi-disant « objectifs » ou « internationaux » devraient laisser l'évaluation de la recherche aux scientifiques qui y consacrent assez de temps pour pouvoir distinguer les pseudo-métriques des indicateurs robustes. On diminuera probablement les risques de dérapage et les effets pervers générés par des mesures et des classements de la recherche qui ont une valeur moindre que celle du papier sur lequel ils sont inscrits. ■

Yves Gingras

→ Notes/Références

1. Ou scientométrie si on se limite aux publications scientifiques : deux termes presque devenus interchangeables.
2. *Scientometrics* publie leurs travaux depuis 1978.
3. Publiés depuis le début des années quatre-vingt-dix par, notamment, *Research Evaluation*.
4. LARIVIERE, V., ARCHAMBAULT, É., GINGRAS, Y., VIGNOLA-GAGNÉ, É. The place of serials in referencing practices : Comparing natural sciences and engineering with social sciences and humanities. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, June 2006, vol. 57, no. 8, p. 997-1004.
5. D'autant plus que les distributions des publications et des citations observent des lois de puissance, ce qui fait que la variance est très souvent plus élevée que la moyenne. Dès 1926, Lotka montre que la production scientifique suit une courbe de Pareto : une minorité de chercheurs sont très productifs alors que la majorité est peu productive.
6. Contrairement aux bases du Web of science et de SCOPUS qui fournissent la liste des revues recensées.
7. *Le Monde*, 21 mai 2008.
8. GINGRAS, Y. The Collective Construction of Scientific Memory: The Einstein-Poincaré Connection and its Discontents, 1905-2005. *History of Science*, March 2008, vol. 46, no. 151, p. 75-114.
9. VAN LEEUWEN, T. Testing the validity of the Hirsch-index for research assesment purposes. *Research Evaluation*, June 2008, vol. 17, p. 157-160.
10. FLORIAN, R.V. Irreproducibility of the results of the Shanghai academic ranking of world universities. *Scientometrics*, July 2007, vol. 72, p. 25-32.
11. *Science*, 24 August 2007, p. 1026.

Facteur d'impact

Les mathématiciens ne s'en laissent pas conter

Le rapport « Citation Statistics » de juin 2008 publié par l'Union internationale de mathématiques, en coopération avec le Conseil international de mathématiques appliquées et industrielles et l'Institut de statistiques mathématiques, est consultable en anglais : www.mathunion.org/Publications/Report/CitationStatistics.

JACQUES NINIO

DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, SYNDIQUÉ AU SNCS, SECTION MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE.

Mieux vaut être compétent en statistiques quand on s'en sert. Un document de l'Union internationale de mathématiques démonte l'illusionnisme statistique en bibliométrie. Les auteurs de ce rapport ont pris l'exemple réel d'une revue A ayant un facteur d'impact double de celui de la revue B. En prenant au hasard deux articles l'un dans A, l'autre dans B, l'article de B est, le plus souvent, plus cité que celui de A ! Explication : le facteur d'impact est une moyenne dominée par peu d'articles très cités, tandis que le tirage au sort donne une vue équilibrée de la distribution complète des citations.

Il convient, insistent les auteurs, de savoir quelles variables on veut réellement estimer et à quels modèles statistiques elles obéissent. Il nous appartient de dire bien fort ce qu'est une bonne revue. Mes critères : hon-

nêteté, tolérance à la nouveauté, éditeurs compétents, référés vigilants et constructifs. À nous de dire tout haut quels sont les critères qui peuvent garantir la qualité des articles scientifiques. Ensuite seulement pourrions-nous discuter des indices qui cerneraient au mieux ces variables.

Le document rappelle que l'usage d'un critère d'évaluation induit des comportements visant à manipuler ce critère. L'utilisation du critère « nombre d'articles publiés » entraîne, à mon avis, une fragmentation des publications et l'inflation du nombre de signataires. L'utilisation des facteurs d'impact provoque une ruée vers les revues « à scoops », les incitant à traiter les manuscrits de manière encore plus expéditive et aléatoire qu'aujourd'hui. En toute subjectivité, nous en mesurons le risque ! ■

Mesure du mérite scientifique d'un article Le taux de citation fait diversion

Les différences énormes qui existent entre les taux de citation des articles ne peuvent aucunement être corrélées avec le seul mérite scientifique. Voici un exemple emprunté à la biologie moléculaire (1) : Lineweaver et Burk : JACS 56, 658 (1934) ... 1 675 citations • Watson et Crick : Nature, 171, 737 (1953) ... 195 citations • Dounce : Enzymologia 15, 251 (1952) ... 2 citations.

Dans le troisième article (2 citations en cinq ans), Dounce présentait, pour la première fois, l'idée centrale de toute la biologie moléculaire : le code génétique. Non seulement Dounce était arrivé au concept correct (avant même que ne soit connue la structure de l'ADN : Watson et Crick, 1953) mais il avait proposé dans cet article des idées sur la biosynthèse des protéines qui étaient d'au moins dix ans en avance sur le savoir de l'époque. La période 1964-1969 est justement celle de l'élucidation du code génétique. *Pas un* des articles expérimentaux qui ont fait avancer notre connaissance du code ne fait référence à Dounce.

Source : L'objectivité des critères objectifs publié pour la première fois dans la VRS en avril 1978 : www.snscs.fr/article.php?id_article=1275. 1. Citations recueillies par les trois articles dans les années 1965-1969.

L'éclipse du savoir de Lindsay Waters

Les humanités en ruine

L'université américaine produit « *des montagnes de livres que personne ne lit* ». L'hyper-productivité, clef de la réussite académique, entraîne cette crise du livre, symptôme d'une éclipse du savoir selon Lindsay Waters.

JEAN-JACQUES COURTINE

PROFESSEUR D'ANTHROPOLOGIE, UNIVERSITÉ DE LA SORBONNE NOUVELLE (PARIS III),
EMERITUS PROFESSOR, UNIVERSITY OF CALIFORNIA (SANTA BARBARA).

Ce livre de Lindsay Waters est un cri d'alarme. Celui qui le lance se trouve en un lieu d'où l'on jouit d'une vision panoramique du désastre : les Presses de l'Université de Harvard, fleuron de l'édition universitaire nord-américaine, dont Lindsay Waters assume les plus hautes responsabilités éditoriales. Ce désastre est bien celui du livre. Il provoque ses plus grands dégâts dans les domaines où s'élabore, se préserve et se transmet la culture : la philosophie, la littérature, les sciences humaines.

L'ouvrage va à l'encontre des idées reçues. Modèle de réussite scientifique, l'université nord-américaine est dotée de capacités financières sans commune mesure avec ses rivales européennes – et plus encore françaises. Elle jouit d'un prestige sans égal, trustant les places sur le podium des classements de Shanghai. Et pourtant, ce prestige et cette richesse masquent, dans le domaine des humanités, une véri-

table misère intellectuelle, nous révèle Lindsay Waters, observateur lucide des sciences humaines outre-Atlantique. Son analyse s'ouvre sur un constat simple : l'université américaine produit « *des montagnes de livres, que personne ne lit* ». Mais surtout des livres médiocres, production mécanique de publications sans importance. L'innovation y semble proscrite, la curiosité intellectuelle mal venue, une censure insidieuse s'y répand qui limite le champ de la pensée aux conformismes du statu quo.

« *Je proteste ici au nom des bons livres, noyés dans le flot des mauvais* », confie Waters. Il n'en reste cependant pas là. Il recherche les causes de cette crise du livre qu'il traite comme le symptôme majeur d'une éclipse du savoir : « *La commercialisation de l'enseignement supérieur a provoqué un arrêt de l'innovation dans les départements où l'on enseigne les humanités à l'université* ».

Celle-ci a été remodelée, après la Seconde

Guerre mondiale, selon les normes de l'entreprise américaine. L'extension continue du marché a, peu à peu, introduit, dans le lieu du savoir, l'exigence industrielle d'une production accrue qui en est venue à dépouiller les livres de tout autre sens que celui d'être des unités comptables.

PUBLIER POUR EXISTER

Qu'importent les incertitudes de la pensée, la lente gestation des idées, le temps que l'on accordait hier encore à la maturation du savoir : il faut dorénavant publier plus pour gagner plus, ou tout simplement pour exister. L'hyper-productivité est la clef de la réussite académique. Une bureaucratie envahissante en tient la comptabilité tatillonne et redistribue à chacun, en postes et promotions, les fruits de son acharnement quantitatif.

L'auteur de ces lignes, alors qu'il enseignait à l'Université de Californie, se souvient d'avoir entendu, au sein du comité attribuant la prestigieuse et lucrative « bourse du président de l'université », l'une de ses collègues s'exclamer, subjuguée, à propos d'un candidat : « *The guy has nine books!* » (1). Tout était dit.

Lindsay Waters n'est pas le premier à s'être alarmé de cette éclipse contemporaine de la connaissance. Weber, Husserl, Adorno, Horkheimer ou Arendt – pour ne mentionner qu'eux – avaient su discerner dans la modernité la récurrence d'une crise du jugement critique confronté au développement de la technique, à l'extension du marché, à l'emprise grandissante de la consommation et de la bureaucratie. « *La tendance à la bureaucratisation de l'université a été mortelle pour les humanités au cours des trois dernières décennies* », confirme *L'éclipse du savoir*.

Cette crise s'est aggravée depuis. Si l'on suit Waters, ce sont les fondements matériels mêmes de la production et de la transmission de la culture – le livre imprimé – qui sont aujourd'hui menacés par la « révolution managériale » que le néolibéralisme promeut dans le monde du savoir.

Cette dérive ne concerne pas que la seule université américaine. Il existe aujourd'hui, ici même, des projets politiques pour vouloir égarer l'enseignement supérieur dans la voie dont Waters démontre l'impasse. Ainsi, c'est sur une base purement bureaucratique et comptable que l'AERES (2) introduit la discrimination qu'elle s'efforce de promouvoir entre « enseignants publiant » et « non publiant ».

On lira donc avec inquiétude dans le livre de Lindsay Waters les effets, ici comme là-bas, de cette « montée de l'insignifiance » dans les humanités : indifférence au contenu des livres, hostilité à l'égard des idées, cloisonnement du champ en discours spécialisés, exercice du jugement critique remplacé par l'*outsourcing*, ces « expertises » extérieures qui aboutissent à l'abandon de la faculté de juger, à la peur même de penser.

Le résultat de tout cela ? « *L'université et le libre usage de l'intelligence ne marchent pas bras dessus, bras dessous, elles sont le plus souvent aux prises dans une lutte à mort* », constate *L'éclipse du savoir*. Ce livre courageux et dérangeant invite les universitaires – ceux du moins qui ne sont pas encore résignés à la dénaturation de leur travail – au libre exercice de la curiosité intellectuelle, aux déplacements transdisciplinaires audacieux, à la force des convictions, à une éthique de l'écriture qui fasse sa place au silence et à la durée.

« *Je tente dans cet essai de pousser les universitaires à prendre les mesures nécessaires afin de défendre et de protéger l'indépendance de leurs activités, l'écriture des livres [...], de la façon dont ils les considéraient jadis, avant que le marché ne devienne notre prison, et que la valeur des livres ne se soit dépréciée. [...] Je considère que notre manie contemporaine de publier est une insulte majeure à la dignité de la pensée* », ajoute-t-il pour finir. Redonner sa dignité à la pensée, reconstruire des humanités en ruine... Là-bas tout comme ici, il n'y a plus un instant à perdre. ■

Jean-Jacques Courtine

→ Notes/Références

WATERS, L. *L'éclipse du savoir*. Paris : Allia, mars 2007. 6,10 euros. Traduction de : Jean-Jacques Courtine. Le site des éditions Allia : www.alliaeditions.com. ISBN 2-844-85270-X.

1. « Ce type a publié neuf livres ! »

2. Agence pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.



© DOUGLAS FREER/FOTOLIA.COM

Les SHS au casino de la bibliométrie évaluative

Impasses, impairs et manques

La bibliométrie évaluative ne peut que provoquer la disparition de nombreux organes savants qui remplissent tous une fonction dans le tissu de la recherche en sciences humaines et sociales.

MICHEL ESPAGNE

DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, SYNDIQUÉ AU SNCS.

La bibliométrie est une forme d'approche statistique des productions écrites. Elle permet de mieux cerner l'histoire de l'édition, de comprendre, dans la longue durée, les choix thématiques des milieux scientifiques, la ventilation des disciplines et de leurs priorités.

Cette science auxiliaire de l'histoire ou de la sociologie culturelle cesse d'être scientifique lorsqu'elle abandonne le niveau des enquêtes collectives. Elle devient alors un outil d'évaluation ou de pilotage aux mains des bureaucraties ministérielles. Internationalement déplorée, cette dérive est particulièrement nuisible dans les sciences humaines et sociales (SHS). La bibliométrie consiste à classer les revues

de différentes disciplines, à leur affecter un coefficient et à évaluer les chercheurs selon leur nombre de publications et le classement des revues où ils publient. De nombreuses équations (facteur H, facteur G) complexifient ce principe. Elles tiennent compte des index de citations (Web of Science par exemple) et même de la présence de données incontrôlées dans le vaste chaos que reste Google. D'obscurs bibliomètres – comme Anne-Wil Harzing, l'exégète australienne de Google – deviennent de nouveaux gourous.

FRÉNÉSIE ÉVALUATRICE

Cette bibliométrie évaluative touche particulièrement les sciences humaines et sociales

qui sont réfractaires à l'idée même d'un classement des supports et cela, pour plusieurs raisons.

La bibliométrie ne parvient que difficilement à tenir compte des ouvrages qui restent le vecteur essentiel de la production en SHS. Ce point suffirait à la condamner. Il a eu pourtant pour conséquence de minimiser le poids des livres dans l'évaluation et donc d'atténuer la perception des ruptures scientifiques, des apports décisifs. Ne reculant devant rien, la frénésie évaluatrice suscite des projets de classement des éditeurs. Comme si la faiblesse de l'édition française en SHS permettait de tels choix. Comme si l'on ignorait que les productions les plus éphémères et médiatiques – celles qui assurent le taux de rentabilité le plus élevé – paraissent souvent chez les éditeurs les mieux établis.

En sciences humaines et sociales, l'éventail disciplinaire est tout aussi complexe, large et différencié que dans les sciences hypothético-déductives. Les revues SHS reflètent cette diversité. Elles remplissent toutes une fonction dans le tissu de la recherche : des revues généralistes jusqu'à celles centrées sur l'œuvre d'un écrivain ou d'un philosophe ou d'un territoire historique.

De l'Allemagne au Japon en passant par la Russie, il en existe des centaines. On ne voit pas à quel titre telle revue d'histoire russe ou de linguistique japonaise devrait être ignorée. À moins de considérer que le classement des revues est éternel et qu'aucune ne peut ni disparaître ni se créer.

Disqualifier a priori les petites revues peut constituer un acte criminel vis-à-vis de pans entiers de la recherche. Lors du classement européen des revues de philosophie, des experts autodésignés, appartenant tous à la recherche cognitiviste, ont outrageusement favorisé leur propre orientation disciplinaire, pourtant marginale. Cet épisode bien connu montre à quels abus les classements peuvent donner lieu. Une révision périodique de centaines de revues exigerait un investissement de temps colossal et un grand nombre d'experts dont la légitimité resterait toujours aussi discutable.

Le classement imposé par la bibliométrie ne peut que mécaniquement provoquer la disparition de nombreux organes savants. Qui souhaitera publier dans des revues classées C ? Cette perte handicapera les chercheurs débutants. Elle donnera aux comités de rédaction des revues rescapées et à leurs directeurs un pouvoir tout à fait nouveau sur les carrières des chercheurs.

Dans un classement déterminé par l'impact

des revues, seules les publications anglophones ont quelque chance de figurer au nombre des supports pleinement reconnus. Cette évolution menace le statut de langue scientifique du français dans le domaine des sciences humaines. Elle condamne également certains types de recherche. Difficile de concevoir une philosophie, une historiographie, des études littéraires françaises s'exprimant dans l'anglais appauvri de la communication internationale qui implique aussi de privilégier certains objets et certaines méthodes.

La bibliométrie évaluative se fonde sur la caractérisation des revues par champ disciplinaire. Cette organisation révèle une perception totalement décalée de la réalité des recherches en SHS. Lorsqu'ils ne publient pas des livres, les chercheurs peuvent fort bien écrire pour des revues qui n'appartiennent pas à leur domaine de rattachement officiel. Cette structuration par champ disciplinaire anéantirait trente ans d'efforts pour favoriser la circulation entre les disciplines.

INSTANCES DÉSIGNÉES POUR LEUR SUIVISME

Qu'il s'agisse de livres ou d'articles, la bibliométrie évaluative part de l'idée selon laquelle le support d'une production scientifique et le classement dudit support sont plus importants que le contenu proprement dit. Ce dernier ne peut être apprécié que par un lecteur compétent.

Les tentatives pour imposer une évaluation bibliométrique ne s'expliquent que par le souci de remplacer des spécialistes reconnus par leur communauté pour leurs compétences par des instances désignées par l'autorité politique du moment, appréciées pour leur suivisme. Ici comme ailleurs, la frénésie évaluatrice aboutit à dessaisir les chercheurs et leurs représentants légitimes et à gonfler un personnel bureaucratique qui se pérennise en acceptant d'asphyxier progressivement la vie scientifique.

On ne peut pas imaginer de formuler une évaluation d'un quelconque intérêt sur la production d'un chercheur, sans avoir lu attentivement ses travaux. Le véritable enjeu consiste à savoir comment sera désigné celui qui se chargera d'en exercer une lecture critique. Il faut une foi de charbonnier dans les vertus du despotisme éclairé pour s'imaginer que la bibliométrie devienne une alternative sérieuse aux évaluations collégiales. C'est d'elles qu'il faut à nouveau parler. ■

Michel Espagne

POLITIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Réceptacle et cadre de la rhétorique du retard

Comment le retard vient aux Français analyse les conditions de production et le contenu du discours sur le retard dans la politique de la science et de la technologie au cours du dernier demi-siècle.

JULIE BOUCHARD

ENSEIGNANTE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À L'UNIVERSITÉ PARIS VIII-IUT DE MONTREUIL, CHERCHEUSE ASSOCIÉE AU LABORATOIRE « COMMUNICATION ET POLITIQUE », CNRS

Le discours sur le retard, omniprésent au sein de l'espace public français (1), apparaît aujourd'hui comme une des grandes déclinaisons des façons de penser le changement, en particulier dans le champ de la politique de la science et de la technologie. Pour dénoncer un état de fait et, implicitement ou explicitement, appeler à son éradication, l'idée de retard est là. Aujourd'hui à l'œuvre dans la réforme des universités, l'acquisition d'un ordinateur intensif ou encore le soutien de l'État aux nanotechnologies, par exemple.

L'objectivation du retard en tant que « fait de discours » constitutif aussi bien du présent que du passé de la politique scientifique et technologique en France est le projet du livre *Comment le retard vient aux Français*. L'enjeu n'est pas de procéder au tri des « mythes » et des « réalités » mais d'analyser les conditions de production et le

contenu du discours sur le retard dans la politique de la science et de la technologie au cours du dernier demi-siècle.

FAIT HISTORIQUEMENT SITUÉ

Le discours sur le retard n'est pas un invariant existant de tout temps et pour toujours. Depuis le XVIII^e siècle *seulement*, la France a changé non pas *grâce* au discours sur le retard – d'autres discours sur le changement sont possibles, ce qu'oublent les « tardophiles » –, non pas *malgré* le discours sur le retard – le discours et l'action sont inséparables, ce que négligent les « tardophobes » – mais bien, pour le formuler au plus neutre, *avec* lui.

L'emploi du mot a longtemps été proscrit par les lexicographes avant de devenir avec les Lumières du XVIII^e siècle le revers de l'idéologie du progrès, l'autre face d'une seule et même

société pour laquelle la quête continuelle d'améliorations s'accompagne de l'énonciation et de la dénonciation de déficiences à combler. La sémantique nous rapproche du XVIII^e, mais l'usage nous en distingue : sa rareté contraste avec la familiarité entretenue aujourd'hui, à des degrés divers, avec la rhétorique du retard.

La montée en puissance de la problématisation du changement en termes de retard ne réside pas dans une mystérieuse prise de conscience de la réalité du retard : pourquoi cette réalité-là plutôt qu'une autre ? Elle trouve sa source dans la mise en place de conditions de production qui en autorisent la routine et la circulation.

Depuis les années 1960, la politique de la science et de la technologie n'est plus simplement le réceptacle de discours individuels sur le retard venus au hasard éclairer l'action politique. Elle constitue le cadre dans

Notes/Références

BOUCHARD, J. *Comment le retard vient aux Français. Analyse d'un discours sur la recherche, l'innovation et la compétitivité, 1940-1970*. Lille : Presses universitaires

du Septentrion, 2008. 318 p. coll. Information-communication. ISBN 978-2-7574-0032-6.

1. Mais pas seulement, et l'usage du discours sur le retard dans d'autres pays doit

tenir éloigné d'une psychologie collective de bazar.

2. DGRST, Note pour messieurs les rapporteurs du Plan scientifique, 77 321 article 637 (archives du service inventaire et statis-

tiques), non datée, non paginée.

3. CHARLE, Christophe. Les références étrangères des universitaires. Essai de comparaison entre la France et l'Allemagne, 1870-1970.

lequel et pour lequel le discours sur le retard s'accomplit, se performe.

L'évolution des travaux du Commissariat général du Plan en matière de science et de technologie montre comment la rhétorique du retard a connu un tournant dans les années 1960. L'écart par rapport aux autres pays est plébiscité par l'élite administrative comme critère légitime de décision et d'action dans un contexte de libéralisation du marché à l'échelle internationale où la science et la technologie sont vues comme des facteurs de compétitivité, où la puissance américaine à l'époque gaullienne est perçue, à la fois, comme un exemple et une menace, et où l'Europe économique se construit.

Les membres des commissions du Plan pour chaque domaine scientifique sont alors invités à la pratique du *benchmarking*. Ils doivent notamment « [d]onner une vue générale de l'aspect des travaux effectués en France par rapport aux études effectuées à l'étranger et situer autant que possible la place qu'occupe le pays dans les recherches en cours » (2).

La pratique de la comparaison aux pays étrangers est ancienne (3) et multiple (4), mais elle change au cours de cette période. Aux connaissances tacites des chercheurs sur les travaux conduits à l'étranger, à l'envoi de missionnaires sur le terrain, s'ajoutent la produc-

tion, la publication et la diffusion de statistiques sur la science et la technologie. Ces statistiques se systématisent à ce moment dans la plupart des pays industrialisés sous l'impulsion de l'OCDE (5).

Aujourd'hui plus que jamais, les discours politiques, institutionnels et médiatiques sur le retard, mesuré par les statistiques, réitèrent la comparaison géographique, l'identification des écarts et leur disparition comme principe légitime de jugement, d'action et de décision dans le domaine de la science et de la technologie.

Loin de rendre l'idée de retard français à sa caducité, l'Union européenne (UE) engendre un renouvellement du discours sur le retard par la définition d'objectifs communs aux pays membres et la création d'un dispositif de surveillance d'atteinte des objectifs.

Depuis la déclaration de Lisbonne de 2000, l'UE a fait évoluer le dispositif de coordination des politiques nationales afin de favoriser, sur le mode *bottom-up*, la coopération entre les pays membres. En amont du soutien financier des projets nationaux, une « *méthode ouverte de coordination* » s'attache à la comparaison des politiques nationales et à l'exercice permanent du *benchmarking* érigé en véritable outil de management (6).

La crise de la recherche française de 2004 a dévoilé le nouvel épicycle que constitue la norme européenne

dans le discours sur le retard. Quatre ans après que le Conseil européen de Lisbonne a fixé pour objectif à ses pays membres d'atteindre, en 2010, une dépense nationale de recherche et développement de l'ordre de 3 % du PIB (7), une partie de la tension s'est concentrée sur les « retards » par rapport à cette norme. Elle revient, elle aussi, comme une figure ou un symbole mythique des objectifs répitifs du rocher de Sisyphe des politiques de recherche.

DISCOURS AUX SIGNIFICATIONS MULTIPLES

Les conditions de production du discours sur le retard changent et avec elles, ses significations. Il n'y a pas en effet de sens univoque à donner au retard, pas plus d'ailleurs qu'au progrès.

Le régime de la comparaison géographique – avec les représentations économiques, managériales et politiques qui l'accompagnent – demeure aujourd'hui dominant. Il n'a été au cours de l'histoire qu'une façon parmi d'autres de définir le retard dans la politique de la science et de la technologie.

Le progrès de la connaissance scientifique en lui-même a longtemps été la principale substance du discours sur le retard. Au-delà de l'impératif économique et scientifique, la rhétorique du retard atteint ses limites sans avoir encore trop versé du côté d'une demande sociale émanant de la société civile. ■

Actes de la recherche en sciences sociales, juin 2003, n°148, p. 8-19.

4. LALLEMENT, M., SPURK, J. *Stratégies de la comparaison internationale*. Paris : CNRS éditions, 2003. 378

p. coll. CNRS sociologie. ISBN 978-2-271-06159-1.

5. Organisation de coopération et de développement économique : GODIN, B. *The Measurement and Statistics on Science and Technology*.

1920 to the Present. London ; New York : Routledge, 2005. 360 p. coll. Routledge studies in the history of science, technology and medicine. ISBN 978-0-4153-4104-2.

6. LAREDO, P. Vers un espace

européen de la recherche et de l'innovation. In MUSTAR, P., PENAN, H. (dir.). *Encyclopédie de l'innovation*. Paris : Economica, 2003. p. 665-691.

7. Afin de concurrencer les États-Unis.

Claude Kordon

Décédé le 2 juin 2008, à l'âge de 74 ans

Peut-être à cause de ses origines helvètes, Claude Kordon n'aimait pas les frontières : c'était un passeur.

PASSEUR DE LA SCIENCE

Sa discipline était la neuroendocrinologie, à la frontière entre systèmes nerveux et endocrinien. Claude Kordon était reconnu et respecté de la communauté scientifique internationale pour ses travaux de recherche sur l'action des hormones sur le cerveau et les mécanismes qui intègrent comportements, hormones et défenses immunitaires. Auteur de plus de 300 articles dans des revues scientifiques internationales, il fut l'un des premiers à montrer l'intervention des neurones monoaminergiques (1) dans les régulations neuroendocrines de l'axe reproducteur et à s'intéresser à la psychoimmunoneuroendocrinologie, discipline qui ne pouvait que l'intéresser puisqu'elle réunissait les trois grands systèmes de communication de l'organisme (2).

Il fut également, de 1993 à 2006, rédacteur en chef de *Neuroendocrinology*, l'une des trois meilleures revues internationales dans le domaine. Il avait su créer autour de lui une véritable école de neuroendocrinologie et on trouve ses élèves partout dans le monde. Il fut le premier secrétaire puis le président de la société de neuroendocrinologie, première société au monde dans le domaine dès 1971.

PASSEUR ENTRE ORGANISMES

Il était directeur de recherche émérite au CNRS mais dirigea pendant 24 ans l'unité INSERM 159 de recherche sur la dynamique des systèmes neuroendocriniens. Au cours de sa longue carrière, Claude Kordon présida la commission de biologie des interactions cellulaires du CNRS (1976-1980). Il fut membre du conseil scientifique de ce même organisme (1980-1985) puis du conseil scientifique de l'INSERM de 1986 à 1990 (3). Au CNRS comme à l'INSERM, il avait été élu SNCS par la communauté scientifique et il en était fier.

Au moment du Colloque national recherche et technologie de janvier 1982 qui devait déboucher sur le statut du chercheur et une organisation de la recherche actuellement si mise à mal, il joua un rôle important, en tant que rapporteur de la commission « les hommes, formation et emploi ». À la suite du colloque, il codirigea le département des sciences de la vie et de la santé au ministère de la Recherche (1981-1982). Il fut également membre du Collège de direction scientifique (CODIS) de l'INSERM de 1991 à 1996 (4).

PASSEUR ENTRE PAYS

Claude Kordon avait fondé, en 1997, Euroscience, une association européenne qui se préoccupe de l'avenir des sciences en Europe et contribue à faire évoluer les relations entre science et société. Sur le plan international, il œuvra toujours à développer la visibilité de la France. Polyglotte, il participa à plusieurs instances étrangères – Fondation européenne de la science, Deutsche Forschungsgemeinschaft, société Max Planck, Fondation canadienne pour l'innovation, etc. Il pilota de nombreuses coopérations internationales, notamment aux États-Unis, au Mexique, en Inde et vers les pays d'Europe centrale et orientale – Hongrie, Tchécoslovaquie, etc. –, ce qui contribua à l'ouverture du rideau de fer. Il faut également citer son action envers la communauté scientifique chilienne après le renversement d'Allende en 1973.

PASSEUR VERS LA SOCIÉTÉ

Claude avait officiellement pris sa « retraite » en 1999 après 43 années au service de la recherche biomédicale. Il prolongeait cependant son action, notamment depuis 2002, en tant que membre du Comité consultatif national d'éthique. Citoyen engagé de la recherche, homme d'influence, humaniste, le SNCS perd un grand militant.

1. Neurone qui synthétise une monoamine. Dans le cas précis, il s'agissait surtout des neurones à dopamine.

2. Système nerveux, endocrinien et immunitaire.

3. infodoc.inserm.fr/histoire/Histoire.nsf/(\$AllDocLink)/structure! Conseil + scientifique? OpenDocument

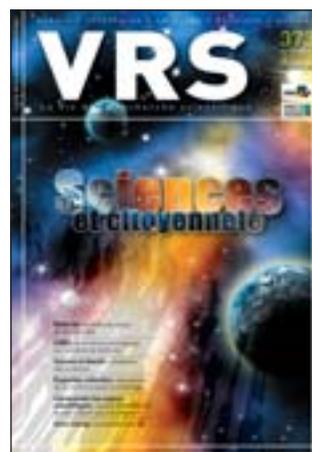
4. infodoc.inserm.fr/histoire/Histoire.nsf/(\$AllDocLink)/structure! CODIS + (1982-1996)? OpenDocument

Encouragements précision

Cher(e) s collègues,
J'ai particulièrement apprécié le dernier numéro de la VRS (VRS 373 de juin 2008) consacré au dossier «Sciences et citoyenneté». Je la reçois en tant que syndiquée au SNESUP à mon laboratoire le BÉTA (Bureau d'économie théorique et appliquée) qui travaille, entre autres, sur la question de l'économie de la connaissance, sur l'innovation, et sur la nouvelle définition de l'expertise universitaire entre science et société. Bravo pour la tenue de la revue.

Françoise Olivier-Utard

Maître de conférences à l'université Louis-Pasteur, syndiquée au SNESUP.



Dans le dossier Sciences et citoyenneté du dernier numéro de la VRS (VRS 373 de juin 2008), l'article de Christophe Lebel «Les Petits Débrouillards: une expérience de vulgarisation» indique que : «Les collaborations entre les Petits Débrouillards et le monde de la recherche sont nombreuses et diverses. Les laboratoires de recherche trouvent auprès de cette association une connaissance des publics, des compétences pédagogiques et une capacité d'adaptation intéressante qui leur permettent de promouvoir leurs travaux. Ce lien conduit à des actions telles que Les Rencontres CNRS jeunes Sciences & citoyens réunissant, à Poitiers, une centaine de chercheurs de toutes disciplines et 500 jeunes européens de 18 à 25 ans – étudiants ou engagés dans la vie active».



Cette rédaction me semble fort tendancieuse, puisqu'elle laisse croire que ce sont les Petits Débrouillards qui sont initiateurs des rencontres du CNRS «Sciences et Citoyens», ce qui n'est évidemment pas du tout le cas. Avec mes salutations.

Michel Weinfeld

Vice-président du Comité scientifique des rencontres «Sciences et Citoyens».

LA VIE DE LA RECHERCHE (VRS) ABONNEMENT ANNUEL • 4 NUMÉROS PAR AN

Individuel (25€) Institutionnel (50€) Prix au numéro : 8€

(Abonnement facultatif pour les adhérents du SNCS et du SNESUP)

Institution :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Tél. : Télécopie :

Mobile : Dom. :

**Merci de nous renvoyer ce bulletin complété avec votre règlement à l'adresse suivante :
SNCS, 1 place Aristide Briand, 92195 Meudon Cedex.**

ADHÉSION

66 % de la cotisation est déductible de l'impôt sur le revenu.



M^{me} M^{lle} M.

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Courriel :

Tél. : Télécopie :

Mobile : Dom. :

Adresse personnelle :

Souhaitez-vous recevoir la presse du syndicat :
 au laboratoire à votre domicile

EPST : CEMAGREF CNRS INED
 INRA INRETS INRIA
 INSERM IRD LCPC

EPIC (précisez) :

Autre organisme (précisez) :

Délégation régionale :

Administration déléguée :

Section scientifique du Comité national :

Commission scientifique spécialisée :

Grade : Échelon : Indice :

Section locale SNCS :

ADHÉSION RENOUELEMENT

Prélèvement automatique par tiers (février, juin, octobre) (n'oubliez pas de joindre un RIB ou RIP). **Chèque** à l'ordre du SNCS ou CCP 13904 29 S PARIS. • **Auprès du trésorier** de la section locale • **À la trésorerie nationale** : sncs3@cnrs-bellevue.fr — Tél. : 01 45 07 58 61.

Pour connaître le montant de votre cotisation, reportez-vous à la grille consultable sur le site du SNCS :
<http://www.sncs.fr/IMG/pdf/Bulletinadhesion2007.pdf>

SYNDICAT NATIONAL DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES [SNCS-FSU]
1, place Aristide-Briand — 92195 Meudon Cedex
Tél. : 01 45 07 58 70 — Télécopie : 01 45 07 58 51
Courriel : sncs@cnrs-bellevue.fr
CCP SNCS 1390429 S PARIS — www.sncs.fr

FORMULAIRE 2007/08

ADHÉSION
 RENOUELEMENT
 MODIFICATION



M^{me} M^{lle}

Nom

Prénom

Tél. (domicile/portable)

Établissement & Composante

Année de Naiss.

Tél./Fax (professionnel)

Discipline/Sec.CNU

Catég./Classe

Unité de Recherche (+ Organisme)

Courriel (très lisible, merci)

Adresse Postale (pour Bulletin et courriers)

Si vous choisissez le prélèvement automatique, un formulaire vous sera envoyé à la réception de votre demande et vous recevrez ensuite confirmation et calendrier de prélèvement. **La cotisation syndicale est déductible à raison de 66 % sur vos impôts** sur le revenu. **L'indication de votre adresse électronique usuelle** est de première importance, pour une information interactive entre le syndicat et ses adhérents, tant pour les questions générales, que pour le suivi des questions personnelles.

Date + Signature

Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n° 78-11 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [SNESUP-FSU]
78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 — Télécopie : 01 42 46 26 56
Courriel : accueil@snesup.fr
www.snesup.fr

La revue de l'Institut de recherches de la FSU



Les livres de l'Institut de recherches de la FSU

nouveauté LES ÉDITIONS Nouveaux regards SYLLEPSE

ABONNEMENT ET COMMANDES

Nom et prénom

Adresse complète

Je m'abonne à
Nouveaux Regards:

pour 1 an (4 numéros) : 26 euros

pour 2 ans (8 numéros) : 52 euros

Je commande le ou les
numéro(s) suivant(s) :

Total

3 euros par numéro jusqu'au n°31

6 euros à partir du n°32

(tous les prix s'entendent port compris)

Chèque à l'ordre de l'Institut de la FSU

Institut de recherches de la FSU

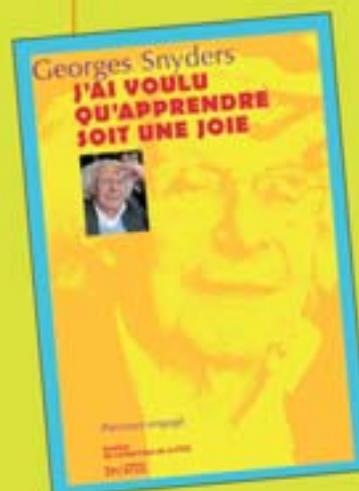
104, rue Romain-Rolland, 93260

Les Lilas

Tél. : 01 41 63 27 60

institut@institut.fsu.fr

www.institut.fsu.fr



Georges Snyders a aujourd'hui 91 ans. Cette biographie très attendue permet de suivre le fil d'une vie et d'une pensée exigeante, à travers l'expérience d'Auschwitz, l'engagement politique et la réflexion pédagogique. Être communiste pour Snyders, c'est tenir une « toute petite place, dans cet universel mouvement, qui d'un bout à l'autre de l'histoire, a regroupé les humiliés, a crié leur protestation et leur espoir ».

À cette réflexion politique s'ajoute une recherche pédagogique, sans qu'il y ait de rupture entre les deux. Pour Georges Snyders, la question de la joie à l'école, d'apprendre avec confiance et allégresse, est fondamentalement une question politique, puisque c'est celle de la possibilité même d'éduquer les citoyens. C'est une voix rare, que caractérise une triple exigence de rigueur, d'honnêteté et de clarté.

Georges Snyders a été professeur de philosophie et de sciences de l'éducation. C'est un chercheur majeur de l'histoire de la pédagogie, auteur de multiples ouvrages, dont *La joie à l'école* (1986), qui montrent le lien entre l'engagement politique et l'engagement éducatif.

18 euros

POUR COMMANDER

Par mail : institut@institut.fsu.fr

Par lettre : Institut de recherches de la FSU :

104, rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas

Par téléphone : 01 41 63 27 60

Participation aux frais d'émission : 2 euros